

Bilan opérationnel de l'ANP
**Reddition d'un terroriste
et arrestation de 09 éléments de soutien**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année
D'ALGERIE

N°7063 - SAMEDI 21 DECEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Financement agricole
**Toutes les banques
publiques impliquées
à partir de 2025**

P04

Constructions illégales, changements de vocation agricole,
non-exploitation effective...
Les terres agricoles à rudes épreuves

P03

32ème Foire de la production algérienne
**Le président de la République salue
le niveau atteint par l'industrie algérienne**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, jeudi à Alger, le niveau atteint par l'industrie algérienne qui a réussi en quelques années à fournir des produits de qualité, tout en réduisant la facture des importations, affirmant que la priorité en matière de production était de répondre à la demande locale avant d'envisager l'exportation.

Lire en page 04

P07

ORAN

Plan de modernisation de la Capitale Alger
Le wali: «Oran se déclare dans cette perspective»

Maladies du sang
**140 spécialistes prennent part aux Journées
nationales d'hématologie**

Trafic de drogue dure et de psychotropes
Démantèlement d'un réseau composé de 07 individus



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Santé publique

Session de formation au profit des psychologues

Le ministère de la Santé a organisé une session de formation au profit des psychologues de santé publique, axée sur le thème: "La prise en charge psychologique des personnes atteintes de maladies chroniques", a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette session, organisée mercredi et jeudi au niveau de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (INFSP) de Biskra, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie sectorielle relative à la formation continue visant à améliorer et développer les compétences du personnel de la santé en vue d'une prise en charge optimale des patients, dans le cadre du plan national de

formation et de perfectionnement du ministère de la Santé pour l'année 2024". L'objectif de cette session de formation est de "renforcer les compétences des psychologues et de développer leurs capacités dans leur domaine d'intervention pour la prise en charge psychologique des patients atteints de maladies chroniques", ajoute le communiqué. "Plus de 50 psychologues relevant des différents établissements de santé publique des wilayas de Biskra, Tougourt, El Meghaier, Batna, Sétif, Illizi, Ouargla, Ghardaïa, M'sila, Ouled Djellal, Khenchela, El Meniaa, El Oued et Djelfa, ont participé à cette session de formation", ajoute la même source.

Startups

Ouahdah en visite à la DG de la NESDA



Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouahdah, a effectué une visite au siège de la Direction générale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Au cours de cette visite, qui a eu lieu mardi, les cadres de l'agence ont présenté un exposé exhaustif sur les missions et les programmes de l'agence, mettant en avant les efforts déployés dans le cadre de la stratégie du Gouvernement visant à renforcer l'environnement en-

trepreneuriat et à encourager les jeunes à lancer leurs propres projets, selon le communiqué. L'exposé a également évoqué la création de centres de développement de l'entrepreneuriat et leur rôle central dans la nouvelle approche visant à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat, outre les principaux programmes réalisés, notamment le programme "Impact", un pilier essentiel de la stratégie de la NESDA. A ce propos, le ministre a pris connaissance des résultats obtenus dans les domaines de l'accompagnement des entrepreneurs et du financement des projets, mettant l'accent sur le rôle de l'agence dans le renforcement de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les jeunes.

«Jazair Awards»

Ooredoo sponsor Gold de la 2ème Edition

Entreprise engagée dans la promotion de l'art et la culture en Algérie, Ooredoo a accompagné en tant que sponsor Gold, la cérémonie de la deuxième édition de «Jazair Awards» l'événement consacré à la remise des trophées aux meilleurs réalisateurs, acteurs et professionnels du cinéma et de l'audio-visuel algérien qui s'est déroulée dans la soirée du 13 décembre 2024 à l'hôtel Sheraton à Alger. Cette prestigieuse cérémo-

nie, réunissant des artistes, des figures emblématiques du cinéma et de l'audio-visuel algérien ainsi que des créateurs de contenu, a été l'occasion de rendre hommage aux réalisations remarquables de talents exceptionnels. Plus d'une quinzaine de catégories ont été mises à l'honneur, récompensant des contributions d'excellence telles que le meilleur acteur, la meilleure actrice, le meilleur réalisateur, ou encore le meilleur talk-show.

Le président de la République reçoit le PDG du groupe Lion



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le PDG du groupe Lion, M. Tan Sri William Cheng. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre

d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb, et du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache.

Algérie - Russie

Les relations «bonnes et d'un niveau stratégique»



Le vice-ministre des Affaires étrangères, Représentant spécial du président russe pour le Moyen-Orient et l'Afrique, M. Mikhaïl Bogdanov, a affirmé, jeudi à Alger, que les relations algéro-russes étaient "bonnes et d'un niveau stratégique". Dans une déclaration au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Bogdanov, qui était accompagné du vice-ministre russe de la Défense, M. Younous-Bek Evkourov, a souligné que les relations algéro-russes étaient "bonnes et d'un niveau stratégique", assurant que les deux pays "poursuivront leurs rencontres et leurs efforts communs". Il a en outre indiqué avoir transmis au président de la République les salutations de son homologue russe, M. Vladimir Pouti-

ne, ajoutant que la rencontre avait permis d'"aborder la situation au Sahel" et de "procéder à un échange de vues". Le Représentant spécial du président russe a en outre remercié le président de la République pour cette opportunité qui a permis de discuter de "divers sujets", soulignant la volonté de son pays de poursuivre la coopération avec l'Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chagnriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Constructions illégales, changements de vocation agricole, non exploitation effective...

Les terres agricoles à rudes épreuves

Par B.Habib

Presque tout sera revu dans la gestion du foncier agricole. Un dossier qui est cette fois remis sur la table du Sénat dès lors qu'il faudrait probablement s'attendre à un véritable «lifting» de la politique jusque-là entreprise envers les principaux acteurs de la filière: les agriculteurs. Entre changement illégal de vocation de terres agricoles, empiètement de constructions illicites limitrophes ou sur les périmètres agricoles irrigués, détournement par construction en béton ou carrément abandon des concessions agricoles, le secteur fait son diagnostic et se décide de faire sa mue. Il s'agit du reste d'un secteur, somme toute, stratégique sur lequel d'ailleurs, mise beaucoup l'Etat algérien pour booster et diversifier les sources de son économie longtemps dépendante de la manne pétrolière. Dans ce registre, le Département ministériel de Youcef Cherfa s'emploie à étudier et à résoudre les lacunes d'un secteur aussi décisif pour l'avenir alimentaire des générations futures. Le ministère de l'Agriculture passe à l'action. Il a décidé de retirer ou d'annuler tout contrat de concession à un agriculteur qui n'a pas travaillé sa terre, au bout d'une durée de temps déterminée et après examen des résultats de performance depuis l'entrée en vigueur de l'exploitation. Il s'agit d'une décision irréversible. En effet, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur veillait à garantir la pérennité des exploitations agricoles à travers une exploitation optimale. Au cours d'une Plénière dédiée aux questions orales au Conseil de la Nation, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, M.Cherfa a mis en garde contre "toute constatation d'abus ou de

détournement de la vocation agricole des terres par des investisseurs, ainsi que tout manquement à leurs engagements contractuels". Le ministre a précisé dans ce sens que cela "les exposera à une résiliation du contrat de concession par voie administrative après une mise en demeure". Le ministre a indiqué que l'Office national des terres agricoles (ONTA) a constaté et enregistré 42.265 infractions et manquements aux engagements au niveau de 20.603 exploitations agricoles individuelles et collectives à l'échelle nationale, commis par 11.280 investisseurs bénéficiaires de concessions, sur la période allant de 2012 au 30 novembre 2024. Parmi ces infractions, a poursuivi le ministre, figurent 4.899 cas liés à des constructions illégales, des changements de vocation agricole des terres et une non exploitation effective des terrains. "Le ministère a entamé des procédures légales à l'encontre des contrevenants, en émettant 10.349 mises en demeure, tandis que 2.502 dossiers ont été transférés aux services des Domaines de l'Etat pour lancer les démarches de résiliation des contrats de concession", a-t-il ajouté. Concernant le désengagement des investisseurs agricoles âgés, incapables d'exploiter leurs terres agricoles, le ministre a rappelé que la loi leur permettait de céder leur droit de concession aux ayants droit. Dans ce cadre, il a signalé 1.946 cas enregistrés dont 1.830 dossiers transférés aux services des Domaines de l'Etat pour établir des contrats de concession en faveur des nouveaux exploitants. Le ministre a rappelé les instructions données par le Président de la République à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) portant sur la régularisation du foncier agricole avant la fin 2025, citant l'installation, le 9

décembre 2024, de la Commission nationale de régularisation du foncier agricole pour la régularisation du foncier agricole et la récupération des terres non exploitées et leur octroi aux exploitants réels. Concernant la préservation du cheptel et la garantie de la couverture sanitaire nécessaire à sa protection contre les pandémies, les décisions énumérées par le ministère de l'Agriculture visent la préservation du patrimoine agricole, la protection des rendements agricoles qui sont déjà suffisamment impactés par les déficits pluviométriques récurrents, la sauvegarde du caractère spécifique et de la pérennité durable de terres à vocation agricole, l'encouragement des fellahs à bénéficier du soutien de l'Etat et évidemment garantir l'autosuffisance alimentaire à travers notamment l'augmentation substantielle des récoltes et des productions. Mieux, M.Cherfa a souligné que l'Etat interdisait le transfert de tout le cheptel local du grand sud aux autres wilayas dans le cadre de la généralisation du système de veille pandémique et de contrôle sanitaire vétérinaire organisé conformément à la législation et au règlement en vigueur au niveau national, notamment dans les wilayas du sud. Et d'ajouter: cette interdiction intervient dans le cadre des mesures préventives et de la mise en œuvre du système sanitaire dans le but de renforcer les mesures préventives contre les maladies transfrontalières et de réduire leur propagation. Concernant l'application des mesures relatives à l'autorisation de l'importation du matériel agricole utilisé, le ministre a rappelé que l'opération d'importation du matériel de moins de 07 ans était en vigueur pour une réponse rapide aux besoins des investisseurs, notamment dans les wilayas du Sud, en attendant la promotion de la production du matériel agricole national. Pour ce qui est de l'importation du matériel agricole de moins de 15 ou 20 ans "pour réduire les coûts au profit de l'agriculteur", le ministre a indiqué que cette catégorie de matériel agricole ne répondait pas aux exigences de la mécanisation agricole moderne et impactait négativement les opérations de labours-semailles, le traitement sanitaire, la récolte et autres et partant, la rentabilité de la production agricole.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le bon qualitatif de l'industrie algérienne

L'Algérie de 2024 voudrait-elle renouer avec l'Algérie de 1970 ? C'était un large programme d'industrialisation qui a été réalisé sous la haute direction du regretté président Houari Boumediene. Jamais l'Algérie indépendante n'avait pu réaliser un aussi prestigieux réseau industriel ; malheureusement ce réseau a été mis à mort, dès que son inspirateur s'était éteint brusquement, dans des circonstances mystérieuses non encore élucidées. L'on avait fomenté toutes sortes de stratagèmes et d'argumentations fallacieuses, afin de justifier ce «patricide». Dernièrement, nous avons constaté une intention sincère de bien vouloir, donner un bon départ à une industrie algérienne capable de tenir tête aux plus aguerris de l'industrie mondiale ou du moins régionale. Cela n'exige pas uniquement un engagement administratif ou politique ...mais, plutôt technologique performant. La concurrence technologique et scientifique, sur le plan mondial, est plus que jamais acharnée. Avons-nous, d'ailleurs, un capital en termes d'expérience et de savoir-faire capable de soulever en Algérie «une révolution industrielle»? Une autre question! Comment faire avec ces gens, ces faux Algériens, ces traîtres, masqués par un faux nationalisme, qui sont très allergiques à toute forme de réussite en Algérie. N'étaient-ce pas eux qui avaient entamé la mise en pièces du tissu industriel algérien, au cours des années 1980 sous différents alibis. C'étaient eux qui engageaient cette race maudite de «directeurs - destructeurs», savamment choisis dont la mission sournoise consistait à fomenter les conditions objectives menant, en fin de compte, à la déconfiture de telle ou telle société industrielle. Dans la presse de l'époque, l'on avait de façon récurrente dénoncé, parfois et avec véhémence, ce qu'on appelait «l'industrie industrialisante», de l'époque socialiste. Actuellement, il y a une industrie en Algérie qui «clopine»!?!?. Elle aura besoin de beaucoup de performances afin de s'imposer et mériter le respect du citoyen algérien d'abord, ensuite du client étranger. Il y a un demi-siècle, les pays industriels se comptaient sur les doigts. Actuellement, tout le monde tente l'expérience de l'industrie, de la science et de la technologie. Les marchés mondiaux sont saturés, par une surproduction. Parfois, l'on fait appel au concours des Services de Renseignements pour faire l'espionnage scientifique et industriel, en vue de casser les concurrents. C'est de ça que j'insinuais plus haut! Sommes-nous capables de tenir tête à ces mastodontes de l'industrie, notamment de l'UE avec lesquels nous allons renouveler dans une année les clauses des accords dits: d'Association de 2005.

Réunion du Gouvernement

Examen de projets de décrets exécutifs et exposés relatifs à plusieurs secteurs

Le Gouvernement a examiné mercredi, lors sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, deux projets de décrets exécutifs relatifs aux marchés publics et aux règles de prévention et de réduction des risques de catastrophes et a entendu des communications sur les prestations de service public de l'eau et d'assainissement ainsi qu'une série de mesures relatives à la mise en œuvre de projets de développement, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 18 décembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les modalités d'application des règles générales des marchés publics, qui vient en application des dispositions de la loi 23-12 du 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés pu-

blics, et s'inscrivant dans le cadre du parachèvement du cadre réglementaire visant à renforcer la transparence et l'égalité de traitement dans l'accès à la commande publique et assurer sa mise en œuvre effective ainsi qu'à promouvoir un climat concurrentiel répondant aux normes de qualité et permettant une exploitation optimale des ressources publiques.

Par ailleurs, et dans le cadre de la finalisation de la promulgation des textes d'application de la loi 24-04 du 26 février 2024, portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités d'élaboration et d'exécution des plans généraux de prévention des risques de catastrophes, et qui identifie les secteurs chargés de leur élaboration selon les différents types de risques.

Président de la CPM «Algérie-UE»

Réunion virtuelle avec le président du Parlement européen

Le président de la Commission parlementaire mixte (CPM) "Algérie-Union européenne (UE)", Sid Ahmed Temamri a tenu, mercredi, une réunion virtuelle avec son homologue du Parlement européen, Ruggero Razza, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). A ce propos, M. Temamri a exprimé, avec les membres de la CPM Algérie-UE, sa disponibilité à œuvrer conjointement pour "approfondir la coopération entre les Parlements algérien et européen, tout en renforçant le dialogue et la concertation sur les questions d'intérêt commun", a précisé le communiqué. Il a en outre souligné "l'importance de relancer le rôle de la CPM Algérie-UE à travers l'échange de visites et le succès des prochaines sessions", affirmant que cette commission se veut "un canal direct pour renforcer la coopération parlementaire entre les deux parties". M Temamri a par là même salué "la décision de la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre des criminels de guerre de l'entité sioniste", appelant les partenaires européens à "respecter cette décision". Il a évoqué "le rôle pivot que pourrait jouer l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et en tant que présidente des groupes parlementaires géopolitiques arabe et africain au sein de l'Union interparlementaire (UIP)".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La nouvelle guerre autour du gaz!

Depuis le début de la guerre en Ukraine, le prix du gaz en Europe est trois à cinq fois plus élevé qu'aux États-Unis, affectant gravement le secteur industriel. La Russie, autrefois principal fournisseur avec 35 % du marché européen, a vu ses parts diminuer, cédant la place à la Norvège, aux États-Unis et au Qatar. Vladimir Poutine a annoncé qu'aucun nouvel accord de transit gazier avec l'Ukraine ne serait conclu, mettant fin aux livraisons de gaz russe via ce pays. « Il n'y aura pas de contrat, c'est clair », a-t-il déclaré, affirmant que la Russie et Gazprom « se débrouilleront malgré cette perte ». De son côté, Volodymyr Zelenskiy a réitéré son opposition à tout renouvellement du transit de gaz russe via l'Ukraine, tout en proposant une exception: fournir du gaz à condition qu'il ne soit pas remboursé à la Russie avant la fin de la guerre. Il a également suggéré d'utiliser les infrastructures ukrainiennes pour transporter du gaz non russe vers l'Europe, à condition d'avoir des garanties contre le transit de gaz ré-étiqueté. La Commission européenne assure, quant à elle, que les pays concernés par l'expiration du contrat auront accès à d'autres sources d'approvisionnement. Dans ce contexte, les stocks de gaz aux États-Unis ont diminué de 3,54 milliards de mètres cubes la semaine dernière, une baisse légèrement au-dessus des 3,48 milliards attendus, mais inférieure à la réduction de 5,38 milliards enregistrée la semaine précédente. Malgré cette baisse, les stocks restent à 566 millions de mètres cubes au-dessus du niveau de l'année précédente et 3,74 milliards au-dessus de la moyenne quinquennale. Parallèlement, l'Algérie est devenue le principal fournisseur de gaz de l'Union européenne en octobre 2023, couvrant 21,6% des importations, devant la Russie. Grâce à ses gazoducs Medgaz et Transmed, les exportations algériennes ont atteint 1,3 milliard d'euros, notamment avec une part de 46% des importations espagnoles en novembre. Pour répondre à la demande croissante de l'Europe et réduire sa dépendance au gaz russe, l'Algérie prévoit d'investir 50 milliards de dollars d'ici 2028, visant une production annuelle de 200 milliards de mètres cubes grâce à des projets tels que Boosting Hassi R'Mel.

32ème Foire de la production algérienne

Le président de la République salue le niveau atteint par l'industrie algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué, jeudi à Alger, le niveau atteint par l'industrie algérienne, qui a réussi en quelques années à fournir des produits de qualité tout en réduisant la facture des importations, affirmant que la priorité en matière de production était de répondre à la demande locale avant d'envisager l'exportation. Le président de la République intervenait lors de l'inauguration de la 32e édition de la Foire de la production algérienne qu'il a présidée au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), en présence du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement et de nombre d'ambassadeurs. Après avoir suivi un exposé sur les activités des sociétés et entreprises économiques algériennes, présenté par le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, le président de la République a visité le stand du ministère de la Défense nationale, où il a souligné que "l'industrie militaire est un modèle à suivre et une locomotive pour l'industrie nationale". "L'Armée a atteint un niveau dans l'industrie que je souhaite voir égalé par d'autres entreprises", a-t-il ajouté, saluant le taux élevé d'intégration dans l'industrie militaire. Afin de développer l'industrie automobile, il a souligné que le partenariat avec l'Afrique du Sud dans le domaine des pièces de rechange est à même de booster ce secteur, d'autant que 70 entreprises algériennes sont actives dans la production de ces pièces. Se rendant au stand du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), le président de la République a insisté sur la nécessaire entrée en service du guichet unique



avant janvier 2025, précisant que "l'investisseur doit se rendre uniquement au guichet unique". Au niveau du stand du constructeur automobile Fiat, le président de la République s'est enquis de l'évolution de sa production, affirmant que l'Algérie aspirait à développer une industrie automobile, comprenant la sous-traitance dans la pièce détachée. Et d'évoquer, dans ce cadre, la possibilité pour les opérateurs économiques d'engager des investissements adaptés aux besoins de la société, en augmentant le taux d'intégration à 50%. La politique prônée par l'Etat

ces dernières années, consistant à encourager la production locale, a permis de "réduire la facture des importations de 40%", a rappelé le président de la République, soulignant la nécessité de ne pas faire de distinction entre les entreprises militaires, publiques et privées, étant donné qu'elles contribuent toutes à la production algérienne. Le président de la République a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité d'améliorer le niveau de vie des citoyens, à travers la production locale, indiquant que l'Algérie n'est pas loin d'atteindre 60 millions d'habitants.

Registre de commerce

Plus 1,65 million d'entreprises de production et de services inscrites jusqu'à fin novembre

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a indiqué, jeudi à Alger, que le nombre d'entreprises de production et de services inscrites au registre de commerce avait dépassé 1,65 million d'entreprises jusqu'à fin novembre 2024. Dans un exposé présenté au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur les réalisations des entreprises économiques algériennes, à l'occasion de l'ouverture de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, au Palais des Expositions (Pins maritimes à Alger), M. Zitouni a indiqué que le nombre d'entreprises de production et de services inscrites s'élevait à 1.655.656 au 30 novembre 2024, contre 1.434.482 entreprises enregistrées en 2020. Le ministre a également souligné que les wilayas d'Alger, Oran, Sétif, Blida, Tizi Ouzou, Constantine, Boumerdès et Béjaïa disposaient de près de 50% du tissu économique productif, faisant état de 186.725 opérateurs économiques recensés à l'échelle nationale, dont plus de 1.800 exportateurs permanents. Selon les données contenues dans l'exposé du ministre, la wilaya d'Alger renferme 17,26% du tissu économique productif, suivie par Oran (6,79%), Sétif (6,13%), Blida (4,37%), Tizi Ouzou (4,26%), Constantine (3,85%), Boumerdès (3,70%) et Béjaïa (3,55%). Les projets d'investissement inscrits en matière de production sont concentrés dans 20 wilayas situées pour la plupart dans le nord du pays, "d'où l'impératif d'orienter et de bien étudier le choix des sites de ces projets pour former des centres d'investissement spécialisés à travers le pays et créer un environnement d'affaires adéquat", ajoute M. Zitouni. Concernant la répartition des projets d'investissement par secteur d'activités productives, M. Zitouni a indiqué que 70% des projets sont répartis sur 72 activités commerciales, "ce qui dénote que le marché algérien est toujours fertile dans plusieurs domaines productifs". Et d'ajouter: l'orientation de l'investissement vers la fabrication d'intrants de production contribuera à augmenter la valeur ajoutée, à travers l'augmentation du taux d'intégration, comme l'industrie des produits d'emballage plastiques, l'emballage papier, les pièces détachées automobiles, la transformation de bois et autres. Le ministre a indiqué, en outre, que le recensement économique de la production nationale servira à l'orientation des projets d'investissement en fonction des exigences du marché national pour atteindre l'autosuffisance dans plusieurs domaines, notamment l'industrie des pièces détachées automobiles, le mobilier de maison et de bureau, les produits électriques, électroménagers et alimentaires, les industries manufacturières, l'habillement et les industries pharmaceutiques.

Financement agricole

Toutes les banques publiques impliquées à partir de 2025

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, jeudi à Alger, que toutes les banques publiques procéderont à l'ouverture de crédits agricoles, à partir de 2025, en vue de généraliser ces financements et d'améliorer la productivité du secteur agricole. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, M. Salah Goudjil, M. Faïd a affirmé que "l'année 2025 verra le lancement de financements destinés au secteur agricole au niveau de toutes les banques publiques, conformément aux conventions qui seront signées entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et chaque banque", rappelant que "l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers avait déjà signé une convention avec le ministère dans ce cadre". Dans ce cadre, certaines banques prévoient "d'élargir leur champ d'intervention dans le secteur agricole en introduisant de nouvelles formules dédiées à son financement (Finance islamique)", ajoute le ministre. A cette occasion, M. Faïd a salué "le rôle pionnier" de la Banque d'agriculture et du développement rural (BADR) dans le financement du secteur et ses efforts visant à réduire les délais d'étude des dossiers de demandes de prêts, ne dépassant pas 30 jours, soulignant que les financements de la BADR représentent plus de 95% du financement global du secteur, à travers diverses formules de prêts. La BADR a "financé le secteur de l'agriculture avec un mon-

tant total de 26,11 milliards de DA", a indiqué le ministre, précisant que sur 17.383 dossiers déposés, 15.669 ont été traités jusqu'au 20 novembre dernier dans le cadre de la campagne labours-semailles 2024-2025, pour un montant de 20,8 milliards de DA, outre le financement accordé à l'Entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) à hauteur de 5,3 milliards de DA. S'agissant du traitement des dossiers de crédits, le ministre a indiqué que les banques s'appuient en premier lieu sur l'objectivité, ce qui leur permet de répondre aux exigences de rentabilité et de risques, et d'établir une relation avec le client selon le principe gagnant-gagnant. Quant au rejet des dossiers, M. Faïd a souligné qu'il y a plusieurs raisons à cela, notamment la nature du projet, les garanties fournies et le secteur d'activité, notant que certains investisseurs présentent une "étude de faisabilité du projet sur le plan financier et économique généralement exagérée, ou des garanties insuffisantes, ce qui ne permet pas à la banque d'assurer une couverture suffisante des risques potentiels qui pourraient découler du financement du projet en question". Dans le cadre de la numérisation des services bancaires, M. Faïd a affirmé que les banques s'attelaient à "activer le service de demande de crédit à distance à toutes les catégories de clients, ce service devant permettre d'introduire des demandes de crédits en ligne et de suivre l'avancement de l'examen du dossier, avec notification de la réponse de la banque aux concernés".

Clôture du 8ème Congrès arabe de l'Habitat Une base de données sur l'urbanisme

Par Nadira FOUAD

Ce rendez-vous arabe de l'Habitat, en présence de leur partenaire d'excellence qu'est la Chine, a été clôturé, ce jeudi dernier au CIC à Alger, dans une ambiance fraternelle, émaillée par des distinctions attribuées aux présents parmi les hôtes des pays arabes par la ministre tunisienne de l'Habitat et celui de la Somalie, en présence du SG du ministère de l'Habitat. Ces 130 recommandations, lues lors de cette 3ème journée par le président du comité scientifique du Congrès, Reda Bouarioua, en présence de professeurs universitaires, de chercheurs et de cadres des ministères de l'Habitat et de l'Urbanisme des pays arabes participants, mettent en avant l'importance de l'urbanisme durable pour la création de villes résilientes et stables, conformément à l'objectif 11 des ODD. Le rapporteur des différents ateliers avait énuméré une série au total de 130 recommandations entérinées lors de ces travaux par les experts arabes dont il a pris soin de ne citer qu'une dizaine parmi elles, eu égard au laps de temps accordé à cette clôture. Les dites recommandations de ce 8ème Congrès arabe de l'Habitat qui s'est ouvert mardi dernier, ont mis l'accent sur l'importance de l'utilisation des technologies intelligentes dans les transports urbains pour réduire les embouteillages et les émissions de gaz. Les travaux du 8e Congrès arabe de l'Habitat qui se sont clôturés, jeudi au CIC, ont été sanctionnés par plusieurs recommandations, por-

tant, entre autres, sur l'intégration de la durabilité urbaine dans les plans stratégiques de développement socioéconomique des pays arabes. Les participants ont également recommandé la création d'une base de données sur l'urbanisme, le bâtiment et l'habitat, tenant compte des spécificités de chaque pays arabe dans le cadre de l'action arabe commune. Ils ont en outre appelé à l'élaboration de politiques gouvernementales arabes pour renforcer le logement social et le logement abordable, en collaboration avec les secteurs public et privé et la société civile. Toutefois, les participants à ce Congrès ont insisté sur l'importance d'actualiser les données pour les mettre au diapason pour faire face aux catastrophes naturelles, telles que les séismes. Il s'agit notamment d'atténuer leurs effets et de partager les expériences et les connaissances et expériences en matière de projets de villes intelligentes. Les congressistes ont également plaidé en faveur de la nécessité de la promotion du développement des infrastructures sahariennes (...) et du renforcement du développement des villes intérieures des pays arabes pour garantir un équilibre dans l'aménagement urbain. Les participants ont en outre adressé leurs vifs remerciements au Président Tebboune, pour son soutien et son parrainage constant de ce Congrès. Les travaux du Congrès ont été, pour rappel, axés selon l'ordre du jour sur 04 axes principaux que sont l'urbanisme durable, le logement décent et abordable, les villes durables et la qualité de vie, ainsi que les bâti-

ments écologiques et les matériaux de construction respectueux de l'environnement. La clôture qu'est la troisième et dernière journée du Congrès, organisé du 17 au 19 décembre, sous le haut patronage du Président Tebboune, sous le thème "Urbanisme et construction durables: défis et espoirs prometteurs", a été marquée par la présentation de conférences et de travaux de recherche sur les principales thématiques. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, mardi dernier, au CIC à Alger, l'ouverture du Congrès, en présence de ses hôtes et membres de la Ligue Arabe et de différents ministres de pays arabes dont l'Arabie Saoudite, la Palestine, la Tunisie, la Libye, les Emirats arabes et l'Egypte entre autres, en présence du ministre chinois de l'Habitat et de Ali Ben Brahim El Maleki, SG adjoint du président de la Ligue Arabe et président aussi du secteur économique à cette institution arabe qu'est la Ligue, des différents ministres arabes de l'Habitat, du ministre chinois de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Ni Hong, en plus de diplomates, de représentants d'entreprises et institutions relevant du secteur, et d'experts et enfin de chercheurs. Le Congrès a été marqué par la tenue de la première réunion ministérielle arabo-chinoise de l'habitat et du développement urbain qui a été sanctionnée par l'adoption d'une feuille de route pour le renforcement des relations bilatérales et de coopérations entre les pays arabes, l'Algérie et la Chine qui est aussi son partenaire privilégié. Il s'agissait notamment du renforcement de la coopération entre les deux parties dans le domaine des nouvelles techniques de construction et de la formation des cadres des pays arabes dans le domaine de l'habitat. Cet événement phare qui est ce 8ème Congrès, tenu en marge de la 41ème session du Conseil des ministres arabes de l'Habitat et de l'Urbanisme, a été organisé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Il a pour objectif à court et moyen terme selon les experts rencontrés en marges d'examiner le rôle des gouvernements et des secteurs concernés dans l'amélioration des politiques de l'habitat, de l'urbanisme et enfin leurs perspectives.

Prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux Vers un conventionnement entre la sécurité sociale et les cliniques privées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb, a annoncé, jeudi à Alger, l'entame de l'élaboration d'un cadre réglementaire de conventionnement entre la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et les cliniques privées pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux. Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées à des membres du Gouvernement, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Bentaleb a souligné "qu'en application des orientations du président de la République, le ministère a entamé l'élaboration d'un cadre réglementaire de conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées pour la prise en charge de la radiothérapie des enfants cancéreux". Le projet "se veut un pas important dans le renforcement de la complémentarité entre le système de santé national et celui de la sécurité sociale qui garantit des solutions supplémentaires en matière de prise en charge médicale spécialisée, ce qui permet de faciliter l'accès des malades aux soins né-

cessaires et traduit l'engagement de l'Etat à assurer une prise en charge sanitaire totale à toutes les catégories, y compris les enfants cancéreux". Concernant le remboursement des médicaments anti-cancer, le ministre a affirmé que "la maladie est inscrite sur la liste des maladies chroniques, dont les médicaments sont remboursables à 100%", ajoutant que "la législation de la sécurité sociale accorde aux assurés sociaux cancéreux le droit à la carte Chifa". D'autre part, M. Bentaleb a indiqué que son ministère avait entamé la prise de "mesures pratiques en vue de la prise en charge des patients atteints du cancer ne bénéficiant pas de couverture sociale", et ce, "conformément aux instructions du président de la République lors de l'installation de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Et d'ajouter que ces mesures permettront à cette catégorie de bénéficier de la carte Chifa, qui leur donne ainsi accès au système du tiers payant, ce qui leur garantit l'obtention des médicaments prescrits, dont le nombre est de près de 1.700 médicaments, via les pharmacies conventionnées avec la CNAS.

Accidents de la route 12 morts et 255 blessés en 24 heures

Douze personnes (12) sont décédées et 255 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna avec 3 morts suite au renversement d'un véhicule à l'entrée de la commune de M'doukal et dans la wilaya de Sidi Bel Abbès avec 3 morts dans trois accidents de la route, précise la même source. Le bilan de la Protection civile fait état également du décès de deux personnes, intoxiquées par le monoxyde de carbone, respectivement dans les wilayas d'Alger et Guelma, relevant que durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 16 personnes intoxiquées par le même gaz, émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domicile respectifs à Alger (6 personnes), Constantine (5), El Bayadh (3) et Saida (2). Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Médéa, Tiaret et Souk Ahras.

Bilan opérationnel de l'ANP Reddition d'un terroriste et arrestation de 09 éléments de soutien

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et 9 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale, durant la période du 11 au 17 décembre, a indiqué jeudi un bilan opérationnel de l'ANP. Les opérations ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +Benkhia Kouali+ dit Khouzaïm+, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 65 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 134 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et ce outre 1.710 grammes de cocaïne, et 376.917 comprimés psychotropes saisis lors d'autres opérations distinctes", ajoute le communiqué.

Ministère de la Santé Présentation du Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2030

Le Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2030, qui vise à protéger la santé publique et les consommateurs, a été présenté mercredi au ministère de la Santé. Le Plan national de sécurité sanitaire des aliments 2024-2030 a été élaboré en coordination entre 11 départements ministériels et en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé, selon les explications fournies lors de la présentation du plan, en présence des représentants de plusieurs secteurs, d'organisations de protection des consommateurs et du Bureau de l'OMS en Algérie, d'experts et de chercheurs. A cette occasion, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, a précisé que ce plan national comprenait cinq principaux objectifs, notamment "le renforcement des politiques et du cadre réglementaire, l'officialisation des systèmes d'évaluation des risques, de surveillance et d'alerte, le renforcement des capacités d'inspection et de surveillance et la mise en place d'un plan de communication en matière de sécurité sanitaire prévoyant l'intensification des campagnes de sensibilisation". "La sécurité sanitaire des aliments fait partie intégrante de la sécurité alimentaire. Elle protège les citoyens de différents risques tout au long du processus qui va de la production agricole à la consommation en passant par la transformation et la vente", a-t-il affirmé.

المكتب العمومي للتوثيق للاستاذ محمد كفيقي
الموتق بدائرة اختصاص محكمة عين الترك
عين الترك، ساحة أول نوفمبر رقم 02 الطابق الأول
وهران
041.10.01.56/06.59.88.88.64
بيع بالمرزاد العلني لحقوق عقارية مشاعة مملوكة لقاصر
بموجب الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين الترك
قسم شؤون الأسرة - تحت رقم: 2024/297 بتاريخ
2024/11/05 وبناء على طلب السيدة ليندة بلعربي بنت
علي الساعة العاشرة صباحا 10سا بمكتب الاستاذ
بن عودة سيرشع يوم السبت بتاريخ 28 ديسمبر 2024
على الساعة العاشرة صباحا 10سا بمكتب الاستاذ
المذكور أعلاه في بيع حقوق عقارية مشاعة ملك للقاصر:
عائشة هناء منتصر بنت أحمد جزائرية الجنسية،
المولودة بعين الترك وهران في 2007/03/07 تقدر
نسبتها 176/07 جزء في الشيوخ من محل معد للسكن
منجز بنسبة 100% كان ببلدية عين الترك، دائرة عين
الترك، ولاية وهران بالعنوان التالي: عين الترك،
التعاونية العقارية إلى الأمام رقم 17 قسم 36 مجموعة
ملكية رقم 38 متكون من طابق أرضي، طابق أول وطابق
ثاني تبلغ المساحة المشيد فوقها العقار: ثلاثمائة وسبعة
وعشرون متر مربع (327م²) يوجد دفتر الشروط
بالمكتب المشار إليه أعلاه لمن أراد الإطلاع
للإعلان / الموتق
21.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
الدبوان العمومي للمحضر القضائي
مكتبة الاستاذ عمري حفصة
محاضرة قضائية لدى محكمة وهران
عمارة 23 شارع العربي بن مهيدي الطابق الأول - وهران
الهاتف: 07.80.17.40.77
محاضر تبليغ أعمار
طبقا لنص المادة 12 من القانون المنظم لمهنة المحضر
القضائي
بتاريخ الثالث والعشرون من شهر جوان سنة الفين وأربعة وعشرون،
على الساعة 11ساعة 00دقيقة، نحن الاستاذ عمري حفصة محاضرة قضائية
لدى محكمة وهران مجلس قضاء وهران، الكائن مكتبها بعمارة 23
شارع العربي بن مهيدي وهران الطابق الأول الموقفة اثناء. طبقا
لنقضيات أحكام المادة 12 من قانون رقم 03/06 المنظم لمهنة
المحضر القضائي. بناء على أحكام المواد من 406 إلى 416 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على طلب الصندوق الوطني للتوفير
والاحتياط بنك وكالة محمد بوضياف 409 بواسطة مديرها السيد بن أحمد
خاله، الكائن مقرها 45 شارع محمد بوضياف / وهران. طبقا وسلمنا
نسخة من محضر تبليغ أعمار مرطفا بأعداد صادر وموقع من طرف
مدير الوكالة المذكور أعلاه، المورخ في 2024/06/10. إلى السيد
صباة شمس الدين، الساكن ب رقم 14 شارع فريج محمد في المقر
عمارة A القطعة رقم 196 الطابق 13 وهران. مخاطبين السيد.....
صفته ... حامل ب ت و او ر س رقم..... الصادر في... عن دائرة
بضمضم موضوعه: نعلمكم أن عدم التسوية في العشرين يوما المالية
لتبليغ هذا الأعمار للمبلغ غير المسدد الذي تقدر قيمته الموقفة ب
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية.
05.784.69. دمج فان الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط بنك سيضطر
لاستعمال كل السبل التي تمكنه من تطهير الدين الذي يجوزته. إلتاناما
نكر، حررتنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة والمساحة المذكورة
أعلاه، وذلك للعمل بموجب قانوننا

المحاضرة القضائية
21.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ دبروش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الاخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 0555.70.04.61
محاضر تبليغ أعمار
المادة 12 من ق.م.ق في المعدل والمتمم
بتاريخ الرابع والعشرون من شهر جويلية سنة الفين وأربعة وعشرين على
الساعة 15ساعة 00دقيقة، وبطلب من السيدة الأستاذة بن أحمد نادية المحامية
القائمة بالإبلاغ نيابة عن بنك الجزائر الخارجي، ممثلا من طرف السيد مدير وكالة
يوغوسلافيا 74، الكائن مقرها: رقم المنهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران.
وبناء على المادة 12 من القانون رقم 03-06 المورخ في 20 فبراير 2006
المعدل والمتمم المنظم تنظيم مهنة المحضر القضائي. وبناء على المواد 406،
407، 411، 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الاستاذ فريج محمد
محاضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران نيابة عن الاستاذ دبروش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران، بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ
السيدة طاهرة. طبقا وسلمنا أعمار مورخ في 2024/05/30. إلى السيدة الوافي
محمد الأمين، الكائن في 344 مسكن سيدي معروف سيد الشامي وهران.
مخاطبين... صفته... الحامل (6) ل... رقم... الصادرة بتاريخ... عن... الموضوع
: أعمار قبل المتابعة القضائية للمنضم ما يلي: إن بنك الجزائر الخارجي، ممثلا
من طرف السيد مدير وكالة يوغوسلافيا 74 والكائن مقرها برقم 01 نهج الشيخ
عبد القادر مديوني وهران وبواسطة مستشارته القانونية الأستاذة بن أحمد
نادية محامية المعتد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والكائن مكتبها
بالعنوان المذكور أعلاه، له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منكم قرضا
لتحويل مشروعكم، وقد جسدتم اربانتكم التعاونية في إطار الاتفاقية للقرض التي
محدثت بقرض طرق وإجبال تسديت أسطلمه. إلا أنكم توكلتم عن دفع مستحقات القرض
مخالفين بذلك مضمون الاتفاقية والتي حددت بقرض شروط وكيفيات دفع الأقساط
والجزاءات المترتبة على مخالفتها حيث أنكم ملزمون بتسديد الدين الذي في متمم
والمقر حاليا ب رقم 517.193.44 دينار جزائري. عدا أنه في ارتفاع مستمر
بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وفوائد التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا
مع بقية الأقساط الأخرى المعددة في جدول التقسيط والتي لم تحترم بعد.

المحاضرة القضائية
21.12.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ دبروش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الاخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 0555.70.04.61
محاضر تبليغ أعمار
بتاريخ الثاني والعشرون من شهر فيفري سنة الفين وأربعة وعشرين على الساعة
15ساعة 00دقيقة نحن الأستاذة دبروش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء
وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد وبطلب من السيد الأستاذ
نحماني عز الدين المحامي القائم بالإبلاغ نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة
عصومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة يوغوسلافيا 74،
الكائن مقرها: برقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. طبقا وسلمنا أعمار
مورخ في 2024/02/04. إلى السيد جويوي زينب، نقل السلع العنوان: حي بن
داود 02 بنر الجير وهران. مخاطبين... صفته... الحامل (6) ل... رقم... الصادرة
بتاريخ... عن... الموضوع: أعمار قبل المتابعة القضائية للمنضم ما يلي: إن
بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عصومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف
مدير وكالة يوغوسلافيا 74 والكائن مقرها برقم 01 نهج الشيخ عبد القادر
مديوني وهران بواسطة مستشارته القانوني الأستاذ نحماني عز الدين المحامي
المعتد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والكائن مكتبه بالعنوان المذكور
أعلاه. له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منكم قرضا بقيمة
700.000,00 دج، إضافة إلى نسبة الفوائد عن التأخير والتحصيل والرسوم و
المعاملات وذلك من أجل تمويل مشروع حرفي في مجورات. حيث أنكم امتنعت
كلية عن تسديد أقساط القرض الممنوح لكم، علما أن مبلغ الدين في ارتفاع مستمر
قد بلغت قيمته حاليا: 710.270,48 دج بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وفوائد
التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الأقساط الأخرى المعددة في جدول
التقسيط. لذا فإن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغوسلافيا 74 منكم مهلة أخيرة
لتسديد مستحقات القرض وتغادي أي متباعدة قضائية وغرامات التأخير والمصاريف
القضائية التي ستلقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ توصلكم بهذا
الأعمار.

المحاضرة القضائية
21.12.2024

Vends
Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Location Appartement
Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le : 0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ دبروش فاطمة
محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء وهران
شارع الاخوة شمول (ستورا سابقا) الطابق الثاني بلاطو وهران
الهاتف: 0555.70.04.61
محاضر تبليغ أعمار
بتاريخ السادس من شهر مارس سنة الفين وأربعة وعشرين على الساعة
13ساعة 00دقيقة، نحن الأستاذة دبروش فاطمة محاضرة قضائية لدى مجلس قضاء
وهران بواسطة العون المحلف القائم بالتبليغ السيد وبطلب من السيد الأستاذ
نحماني عز الدين المحامي القائم بالإبلاغ نيابة عن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة
عصومية اقتصادية، شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة يوغوسلافيا 74،
الكائن مقرها: برقم 01 نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران. طبقا وسلمنا أعمار
مورخ في 2024/02/04. إلى السيد بن ختو يوسف العنوان: حي وعامة
الحامي 4، أ. ر. 3 رقم 25 أيلو سي محل رقم 03 وهران. مخاطبين... صفته...
الحامل (6) ل... رقم... الصادرة بتاريخ... عن... الموضوع: أعمار قبل المتابعة
القضائية للمنضم ما يلي: إن بنك الجزائر الخارجي مؤسسة عصومية اقتصادية،
شركة أسهم، ممثلة من طرف مدير وكالة يوغوسلافيا 74 والكائن مقرها برقم 01
نهج الشيخ عبد القادر مديوني وهران بواسطة مستشارته القانوني الأستاذ نحماني
عز الدين المحامي المعتد لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والكائن مكتبه
بالعنوان المذكور أعلاه، له الشرف أن يحيطكم بما يلي: حيث أنه قد منكم قرضا
بقيمة 619.000,00 دج، إضافة إلى نسبة الفوائد عن التأخير والتحصيل
والرسوم والمعاملات وذلك من أجل تمويل مشروع تجارة بالتجزئة لتتلقية العامة.
حيث أنكم توكلتم عن دفع مستحقات القرض مخالفين بذلك مضمون الاتفاقية
المبرمة بينكم وبين هذا الأخير والتي حددت بقرض شروط وكيفيات دفع الأقساط
والجزاءات المترتبة على مخالفتها. حيث أن مبلغ القرض في ارتفاع مستمر وقد
بلغت قيمة الدين حاليا 651.878,27 درج بالإضافة إلى الرسوم والمصاريف وقد
فوائد التأخير والتي هي قابلة للزيادة شهريا مع بقية الأقساط الأخرى المعددة في
جدول التقسيط. لذا فإن بنك الجزائر الخارجي وكالة يوغوسلافيا 74 منكم مهلة
أخيرة لتسديد مستحقات القرض وتغادي أي متباعدة قضائية وغرامات التأخير
والمصاريف القضائية التي ستلقى على عاتقكم وذلك خلال أجل 15 يوم من تاريخ
توصلكم بهذا الأعمار.

المحاضرة القضائية
21.12.2024

الدبوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ زكري محمد نسيم
محاضر قضائي لدى محكمة فلاسين
مجلس قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية
المناخ وهران
محاضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر
طبقا لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.م.ق 1
نحن الأستاذ زكري محمد نسيم محاضر قضائي لدى محكمة
فلاسين مجلس قضاء وهران. الجاغل مقر مكتبه ب: حي
الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية
المناخ وهران الموقع أذناه بناءا على طلب من السيد شقروني
عبد الرزاق، العنوان: شارع الشهيد دلال حبيب فيلا رقم 14
حي بلقايدي وهران. بواسطة الأستاذ: سيدهم عز الدين محامي.
بناءا على المواد: 405-406-336-322-313-416
و 412 فقرة 04 من ق.م.ق 1. بناءا على الأمر بالنشر الصادر
عن السيد رئيس محكمة فلاسين بتاريخ 2024/10/07 تحت
رقم الترتيب 2024/4118. طبقا عن طريق النشر غيات فريدة،
العنوان: 43 تعاونية زغلول حي مطلع الفجر وهران. نسخة من
حكم حضوري الصادر بتاريخ: 2024/05/21 عن محكمة
فلاسين قسم المدني رقم القهرس 2024/02965 رقم الجدول
2023/06088. وأعلمنا بأن أجل الطعن بالاستئناف محدد
بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ إذا كان للشخص ذاته
وموطنه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من قانون
الإجراءات المدنية والإدارية.

المحاضر القضائي
06.10.2024

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us 0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Agence de voyage SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

discover the world

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.
Curieux s'abstenir

Plan de modernisation de la Capitale Alger

Le wali: «Oran se déclare dans cette perspective»

Par B. Habib

Entre rénovation de sa voirie, la démolition des constructions illicites, la réhabilitation de ses espaces verts, la réalisation de plus de plusieurs dizaines de milliers de logements et réalisation de nouvelles routes et ouvrages d'art, entre autres, la wilaya d'Oran s'offre un beau lifting en filtre. Seulement voilà, comment la moderniser? Par quoi commencer? Les experts suggèrent des moyens d'action multiples et qui vont de la rénovation des modes de transport, du renouvellement des travaux publics et des infrastructures de base, du développement des ports et aéroports, de la destruction des bidonvilles et des habitations vétustes, de la réhabilitation des réseaux routiers entre autres chemins communaux (CC), chemins de wilaya (CW) et routes nationales (RN), sans oublier bien sûr, les espaces verts et l'amélioration des façades maritime et aéroportuaire. La ville d'Oran, située à 432 km de la capitale Alger, est une ville algérienne reconquise qui offre aujourd'hui un aperçu notable et personnalisé des différents processus d'appropriation des espaces divers. Cette ville millénaire, créée en 901 et berceau des civilisations de la Méditerranée, du fait des conquêtes des Romains, Portugais, Espagnols, Ottomans et Français, jouit de potentialités énormes et éblouissantes. Son grand port avec sa jetée, l'extension de son terminal à conteneurs, ses quais recevant des grands cargos de marchandises, son nouvel aéroport traitant 03 millions de passagers par an, son réseau routier de



plus de 1.286 km, sa pénétrante autoroute sur 26 km, ses sites (Mosquée Pacha, Cathédrale Notre Dame, Santa Cruz, Palais du Bey, Château neuf, Fort Lamoune, Hôtel de Ville, les Arènes pour la taoumachie etc...), ses quartiers historiques (Derb, Sidi Houari) et sa frange maritime, sont ses grands atouts. Pour autant est-ce que les techniques de l'urbanisme moderne y sont effectivement appliquées? Est-ce que les rénovations du vieux bâti et les nouvelles constructions à profusion de logements entre autres sociaux ou promotionnels ont eu lieu en respect de la spécificité et de l'histoire de la ville d'Oran? La réponse est automatiquement «Non». Pourquoi? De la modernisation de ses infrastructures à la démolition des habitats précaires, Oran a certes su allier business et qualité de vie, s'inspirant de fait du modèle des villes du bassin méditerranéen. Déjà au vu de ces potentialités, elle a un statut de future métropole moderne mais pourvu qu'elle l'atteigne. Le plan ambitieux

de développement et de la modernisation de la capitale a été présenté dernièrement au Président de la République, Abdelmajid Tebboune. Alger qui a bénéficié d'importants moyens, va retrouver ses aspects et redécouvrir toute sa blancheur. La ville d'Oran deuxième capitale du pays, pourrait se déclarer dans cette perspective. La question a en effet été abordée par le wali d'Oran, Samir Chibani, lors de la dernière rencontre périodique avec les journalistes et patrons d'organes locaux. Le chef de l'exécutif de wilaya n'a pas exclu la possibilité que le plan de modernisation de la capitale puisse toucher d'autres grandes villes algériennes comme Oran. «Plus ou moins, on se déclare dans cette perspective», a répondu le wali à une question d'un de nos confrères. M. Samir Chibani a déclaré que la wilaya va réserver des terrains et qu'elle va certainement bénéficier de nouveaux projets. Dans cette optique, le wali a affirmé que la wilaya va opter pour «l'utilisation rationnelle et draconienne du foncier local» avant de rassurer, disant «certainement, il y aura des perspectives». Le responsable de la wilaya dont l'installation est intervenue dans une conjoncture plutôt favorable, marquée par la cadence du développement et la qualité des projets réceptionnés ou en cours, va-t-il apporter sa propre touche dans ce sens. Il apparaît clairement que les modernisations des villes sont le «défi» des nouveaux walis. La modernisation ne se limite pas seulement à introduire la numérique dans les services publics et le développement de la qualité de vie des citoyens.

Circulation routière

Prolifération de ralentisseurs hors normes

Par YUCEF CHAIBI

Partout à Oran, les services, chargés de la voirie, décident d'installer des ralentisseurs pour sécuriser et ralentir la circulation sur les artères de la ville. Cependant, ces infrastructures ne respectent pas généralement le décret qui les encadre et suscite la colère des usagers de la route. Ces dos-d'âne ou ralentisseurs censés réguler le trafic et la vitesse peuvent ainsi devenir des risques. La municipalité les utilise parfois à tort, ce qui peut les rendre source de nuisance et de risque et pour les piétons et les usagers de la route. Le développement des ralentisseurs, ou comme on les appelle chez nous les dos-d'ânes, a subi une croissance exponentielle ces dernières années, du fait de l'absence de l'autorité de l'État. Pour le moindre incident impliquant des automobilistes et des piétons, les riverains de certains quartiers et cités n'hésitent pas à ériger des ralentisseurs souvent en béton, des ralentisseurs sans aucune norme qui sont la source de plusieurs ennuis causés aux véhicules. Même certains secteurs de la commune sont derrière l'installation de ces ralentisseurs de tous les dangers. Pourtant, l'arrêté du 09 avril 2006 réglementant les ralentisseurs, dispose que ces derniers doivent être réalisés en bé-

ton bitumineux ou en béton hydraulique et partant, permettre à l'usager de la route de reconnaître et d'identifier les aménagements qui sont mis à sa disposition. Les routes de toute la ville d'Oran et ses agglomérations sont jonchées de ralentisseurs dont bon nombre échappent à toute légalité et aux normes techniques et réglementaires en la matière. Le ministre des Travaux publics et des Transports a reconnu, lors d'une réunion plénière au Conseil de la Nation, et évalué à seulement 24% de ces ralentisseurs qui obéissent aux normes techniques et autres conditions réglementaires. Donc, ces dos-d'ânes non conformes peuvent alors s'avérer dangereux pour les conducteurs et user prématurément leurs véhicules. Ils sont un cauchemar pour les automobilistes à cause de leurs conséquences fâcheuses sur les véhicules. Invisibles, hauts et sans aucune indication, ces vilaines «bosses» donnent une mauvaise image aux artères de la ville et handicapent, plus qu'autre chose, le trafic de la ville allant jusqu'à causer des accidents ou des complications mécaniques pour différents véhicules. A Oran, justement, les citoyens sont excédés. Plusieurs personnes sondées déclarent ne pas être contre la mise en place de ces ralentisseurs mais critiquent l'anarchie qui prévaut dans leur mise en place.

Trafic de drogue dure et de psychotropes

Démantèlement d'un réseau criminel composé de 07 individus

Les services de police d'Oran ont réussi, lors de deux opérations distinctes, à démanteler un réseau criminel composé de sept individus spécialisés dans le trafic de drogue dure et de psychotropes, avec la saisie de 90 grammes de cocaïne, a indiqué, jeudi, ce corps de sécurité. Cette opération a été déclenchée suite à des informations reçues par les éléments de la 17ème Sûreté urbaine, faisant état du stockage et de distribution de ces substances illicites dans la ville d'Oran, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la direction de la sûreté de la wilaya. Après avoir surveillé et observé les activités criminelles de ce réseau, identifié et localisé ses membres, et après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, sept individus ont été arrêtés en possession de 90 grammes de cocaïne, 32 grammes de kif, 130 comprimés de psychotropes et une somme d'argent de plus de 30.000 dinars provenant des revenus de ce trafic. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres du réseau, qui ont été présentés devant la justice sous l'accusation de stockage et de trafic de drogues dures et de psychotropes, selon la même source.

Pour cause de travaux de maintenance Des perturbation dans l'alimentation en eau potable

L'approvisionnement en eau potable dans toute la partie ouest de la wilaya d'Oran connaît des perturbations depuis samedi 21 décembre, en raison de travaux de maintenance sur la conduite «Tafna», a indiqué, mercredi, un communiqué de la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR). Le communiqué précise que les travaux de maintenance sur cette conduite de 1.600 mm de diamètre, sont programmés pour les 21 et 22 décembre en cours, ajoutant que les perturbations affecteront l'alimentation en eau potable dans les daïras d'Aïn El-Turck et Boutlelis, ainsi que dans la zone d'Aïn Beida et dans les quartiers ouest de la ville d'Oran. La même source a ajouté que le programme habituel d'alimentation en eau potable reprendra après la fin des travaux de maintenance, en plus du temps nécessaire pour le remplissage des réservoirs et des conduites. Pour rappel, le wali d'Oran, Samir Chibani, avait récemment annoncé l'adoption d'un plan d'urgence pour réparer neuf fuites au niveau de la conduite de Tafna, qui achemine l'eau à partir de la station de dessalement de Chatt El-Hilal (dans la wilaya d'Ain Temouchent), causant une perte de 7.000 m3 d'eau par jour.

Maladies du sang

140 spécialistes prennent part aux Journées nationales d'hématologie

Plus de 140 hématologues des quatre coins du pays prennent part aux journées nationales d'hématologie, ouvertes jeudi à Oran, pour la finalisation des protocoles thérapeutiques concernant la prise en charge de plusieurs maladies du sang. Organisée sous l'égide de la Société algérienne d'hématologie et transfusion sanguine, cette rencontre implique trois groupes de travail, à savoir le groupe d'étude algérien sur les leucémies aiguës myéloïdes (LAM) et le syndrome myélodysplasique (SMD), le groupe algérien du cytométrie et de cytologie et le groupe algérien d'hémoglobinopathies, a indiqué le Pr Nabil Yafour, qui a chapeauté l'organisation de l'événement. Le Pr Yafour, chef de service d'hématologie à l'EHU d'Oran, et membre du comité national de prévention et de lutte contre le cancer, a indiqué dans une déclaration à l'APS qu'il s'agit de mettre à jour les protocoles de traitement de ces maladies et de proposer des protocoles unifiés, qui seront soumis à la validation du ministère de la santé. Il a indiqué, à ce propos, que les cancers hématologiques présentent en Algérie 10% de l'ensemble des cancers, soit 7.000 nouveaux cas, chaque année, ajoutant que les services d'hématologie prennent en charge les maladies cancéreuses et les maladies non-cancéreuses comme la Bêta-thalassémie, la drépanocytose et l'hémophilie. Le Pr Hadj Touhami, ancien chef de service d'hématologie au CHU d'Oran, a indiqué que les groupes de travail qui se réunissent, chaque année, tentent de dénombrer le nombre de malades (pour chacune des maladies citées) dans chaque région du pays, pour avoir une idée sur leur incidence et améliorer leur prise en charge. Il s'agit également de mettre en place des réseaux qui regroupent des hématologues des quatre coins du pays, afin d'améliorer la prise en charge des malades, a-t-il souligné.

Tissemsilt

Le wali multiplie les sorties sur le terrain

Le wali de Tissemsilt, Bouzaid Fethi, s'est rendu dans les communes de Bordj Emir Abdelkader, Youssoufia, Theniet El Had et Tissemsilt, afin d'inspecter, visiter et mettre en service plusieurs projets de développement, inscrits dans le cadre du programme complémentaire, relatifs au plan stratégique de réhabilitation et de réaménagement de la wilaya de Tissemsilt, en présence des autorités locales. Le responsable de la wilaya, M. Bouzaid Fethi, a insisté sur la nécessité d'intensifier les chantiers et d'augmenter le rythme adoptant le système de travail 2x10 (deux équipes différentes se relayant sur le même poste pour une durée de 10 heures chacune). Dans chaque point, lors des tournées de visites de travail et d'inspection sur le terrain, le chef de l'exécutif de wilaya a rencontré directement les citoyens pour mieux situer et identifier les problèmes et éventuellement, dégager les solutions aux préoccupations soulevées. Il s'agit aussi pour M. Bouzaid d'informer sur la réalité et enfin de discuter des perspectives de développement de toute la wilaya. Le wali a longuement discuté avec les citoyens, de leurs préoccupations et des voies et moyens à entreprendre pour leur trouver des solutions. Lesquelles viendront de ces programmes de développement dont la finalité est le bien-être de la population. Ainsi, au cours de ses visites de travail et d'inspection officielles et inopinées qui l'ont conduites à travers les communes et les douars que compte la wilaya de Tissemsilt, il a pu s'enquérir de visu et entendre les préoccupations des citoyens. En effet, il a misé depuis sa désignation à la tête de la wilaya de Tissemsilt, sur la réflexion, la vision stratégique et l'évaluation des besoins du terrain, pour s'attaquer à une dynamique de développement dans tous les secteurs. Le wali veut assurer, aux habitants de la wilaya de Tissemsilt, de ses disponibilités pour un développement intègre et durable ainsi que pour toutes les doléances, ayant trait à leur préoccupation quotidienne. Tout en organisant des tournées sur le terrain, il a voulu constater les insuffisances et autres lacunes qui caractérisent les communes et les douars ainsi que l'identification des opérations de développement local, au profit des populations les plus démunies. A la fin de chaque tournée à travers les communes et les douars, M. Bouzaid a fait un point de presse, en expliquant sur l'objectif de ces visites sur le terrain, non seulement l'inspection des projets de développement mais l'écoute de la population pour leurs doléances, tout en essayant de trouver des solutions pour mettre fin aux différents problèmes que connaissent les habitants de la wilaya de Tissemsilt. Dans le cadre de la concrétisation davantage de la démocratie participative à Tissemsilt, le premier responsable de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, est allé à la rencontre des citoyens des communes et a ouvert le dialogue avec eux sur leurs besoins et préoccupations, en présence des directeurs exécutifs et des élus. Surtout que M. Bouzaid Fethi, wali de Tissemsilt, paraît près et tout près des citoyens de la région de l'Ouarsenis, pour réhabiliter, améliorer et moderniser le visage de cette wilaya. Celui-ci en est soucieux de la promotion de cette région de l'Ouarsenis, car il a su mettre en œuvre les mécanismes nécessaires, tout en assurant un suivi judicieux, rigoureux et permanent sur le terrain. La wilaya de Tissemsilt qui recèle d'énormes potentialités, doit impérativement sortir de la léthargie. Mais pour cela, l'intégrité des hommes honnêtes et sincères et la prise de conscience professionnelle de tous les responsables concernés et les notables ainsi que le mouvement associatif, restent des plus indispensables. Le premier chef de l'exécutif de la wilaya, avec l'esprit de cohésion, de concertation, a examiné les situations des divers secteurs, dans un seul souci d'atteindre l'objectif escompté, pour faire de Tissemsilt, une wilaya attirante, attrayante et pour améliorer surtout le cadre de vie des populations. Ce dernier semble avoir bien assimilé la nécessité d'assumer leur responsabilité d'aller à l'écoute des préoccupations citoyennes et se confronter à la réalité et aux problèmes soulevés afin de les résoudre dans les plus brefs délais. Outre le bien-être des Algériens, les walis ont à charge maintenant de concevoir une approche économique à même de faire des collectivités locales des espaces de production.

Abed Meghit

Le wali en visite à Sidi Lahcène (Sidi Bel-Abbès)

Une nouvelle ère pour la population rurale

Par Mohamed Nouar

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations des communes rurales de Sidi Khaled, Sidi Yagoub, Amarna et Sidi Lahcen, le nouveau wali de Sidi Bel-Abbès a effectué, ce lundi, une tournée d'inspection complète des différents projets de développement de la région. Cette visite visait à évaluer l'état d'avancement et la qualité de ces initiatives qui visent à améliorer la qualité de vie globale des populations locales. La visite du premier responsable de l'Exécutif a porté essentiellement sur la modernisation des infrastructures, notamment l'extension des réseaux d'assainissement aux zones reculées. Le responsable a visité les douars d'Ouled Malek, Ouled Benaisa, Ouled Blaha et El Hanaicha à Amarna où des travaux de construction de systèmes d'assainissement sont en cours pour remplacer les fosses septiques vétustes. En outre, il a inspecté la réhabilitation d'un canal de drainage à Beloulladi et supervisé les projets de réfection des routes en cours dans le village de Touaita et à Beloulladi. A Sidi Lahcen, le wali a visité le marché local rénové qui devrait améliorer considérablement l'expérience d'achat des habitants. La construction d'une nouvelle



polyclinique dans le complexe de 1.000 logements étant en voie d'achèvement, il a également examiné la transformation des bureaux professionnels en annexes pour les services de la conservation foncière, le cadastre et les domaines publics. A Sidi Yagoub, les responsables locaux ont présenté au wali un projet de transformation de l'ancien siège de l'APC en un nouveau siège de la sécurité urbaine comme ils ont également présenté les grandes lignes d'un projet de construction d'une route reliant Sidi Yacoub à Sidi Lahcen. A Sidi Khaled, le responsable de l'Exécutif a pu

constater la poursuite des travaux de construction d'un viaduc à l'entrée de la commune dans le cadre du projet de chemin de fer électrifié. Le développement d'un nouveau complexe de logements de 30 unités avance également à grands pas. La visite du nouveau responsable de l'Exécutif a permis de souligner l'engagement des autorités à améliorer les conditions de vie des communautés rurales de la daïra de Sidi Lahcène. La mise en œuvre réussie de ces projets devrait avoir un impact positif sur le développement économique et social de la région.

Sidi Bel Abbès

Journée d'étude sur le travail d'intérêt général

Par Mohamed Nouar

La Cour de justice de Sidi Bel-Abbès a accueilli, jeudi dernier, une journée d'étude consacrée au travail d'intérêt général (TIG), en tant qu'alternative aux courtes peines d'emprisonnement. Magistrats et experts se sont réunis pour débattre des procédures de mise en œuvre de cette sanction et des conditions stipulées par la loi 06/24. Le président du tribunal de Têlagh, Khadra Brahim Bachir, a éclairé l'assistance sur les modifications apportées par la loi 24/06 aux dispositions de la loi de 2009, ainsi que sur les modalités d'application du TIG. Il a souligné l'objectif principal de cette mesure qui tend à réhabiliter les primo délinquants, en les impliquant

dans des activités d'intérêt général, tout en les protégeant de la récidive. Selon le magistrat, lorsqu'un délit est passible d'une peine d'emprisonnement d'un an ferme, le juge peut proposer un TIG au condamné. Cette mesure qui requiert l'accord du condamné, lors du jugement, l'oblige à effectuer un travail non rémunéré au sein d'un organisme public ou d'une association. En cas de refus, la peine d'emprisonnement est appliquée. Cette procédure s'adresse spécifiquement aux primo délinquants. La durée du TIG varie de quarante (40) à six cents (600) heures, sur la base de deux heures par jour d'emprisonnement. Pour les mineurs, âgés de 16 ans au moment de l'infraction, cette durée est comprise entre 20 et 300 heures. Le président du tribunal

de Têlagh a, de son côté, précisé que cette mesure contribuera à la réduction de la population carcérale en Algérie et favorisera la réinsertion sociale des condamnés. Saadaoui Afaf, magistrat au tribunal de Sidi Bel-Abbès, a, quant à elle, mis l'accent sur les mécanismes d'exécution du jugement et les problématiques liées à la mise en œuvre du TIG. Les participants ont également échangé sur les procédures pratiques de suivi de l'application de cette peine alternative, avant de conclure la rencontre par la lecture de recommandations sur le sujet. Cette journée d'étude a permis d'approfondir la compréhension du TIG et de ses enjeux, soulignant son rôle potentiel dans une politique pénale axée sur la réhabilitation et la prévention de la récidive.

Mascara

De nouveaux projets pour les communes de la daïra de Sig

Les communes de la daïra de Sig (Mascara) ont bénéficié de nouveaux projets de développement, a annoncé, jeudi, le wali, Fouad Aïssi, lors de sa visite d'inspection à plusieurs projets de développement dans cette daïra. M. Aïssi a indiqué que les autorités de la wilaya ont approuvé l'inscription de nouvelles initiatives au profit des communes de Sig, Bouhanifia et Chorfa. Ces projets incluent l'aménagement des terrains de football du village de "Yaâlou", dans la commune de Bouhanifia, et de la ville de Chorfa. En outre, le centre rural secondaire "Ben Goudiri" (commune de Bouhanifia) bénéficiera d'un projet d'aménagement urbain. Par ailleurs, un projet

de réalisation d'un nouveau CEM doté d'une capacité de 800 places pédagogiques a été inscrit au profit de la commune de Sig. Ce dernier sera implanté au pôle urbain sur une surface de 30 hectares, selon le même responsable. M. Aïssi a souligné que les procédures administratives liées à ces projets seront bientôt lancées, avec le lancement des travaux prévus pour le début de l'année prochaine "au plus tard". D'autre part, le wali a demandé à l'entreprise en charge de la réalisation d'un groupe scolaire de 200 places pédagogiques au village de "Yaâlou" de respecter les délais contractuels et de livrer le projet avant la prochaine rentrée scolaire. Enfin, M. Aïssi a tenu

une réunion avec les représentants de la société civile des communes de la daïra de Sig, qui ont exprimé plusieurs préoccupations, parmi elles figurent l'extension du raccordement des zones reculées aux réseaux de gaz, la réalisation de projets d'aménagement urbain et l'attribution de quotas supplémentaires de logements publics locatifs, du programme RHP ou encore des habitations rurales. En réponse à ces préoccupations, le wali de Mascara s'est engagé à l'inscription de nouveaux projets de développement au profit des communes de la daïra de Sig, dans le cadre du programme de développement de l'exercice prochain 2025, en fonction des priorités.

Blida

Production prévisionnelle de plus de 4,7 millions de qx d'agrumes

« La wilaya s'attend, durant cette saison, à engranger une production record de plus de 4.706.953 qx, contre 4,6 million qx produits l'année dernière », a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Kamel Foudhala.

Il a ajouté que ces prévisions à la hausse s'appuient sur les bons indices de production obtenus entre septembre et la mi-décembre courant, où une production de 1.008.741 qx de différentes variétés précoces d'agrumes a été enregistrée avec un rendement de 239 qx/ha, sur une superficie de 4.220 ha. Le responsable a cité, à l'origine de cette hausse prévisionnelle, l'entrée en production durant la présente campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin mai prochain, d'une nouvelle surface de 230 ha d'agrumes, dans le cadre du programme de réhabilitation des vieux vergers.

Il a aussi souligné la poursuite de la sensibilisation des agriculteurs à « la nécessité de diversifier leurs cultures d'agrumes, afin d'assurer ce fruit au citoyen tout au long de l'année ». Avec une superficie de 21.904 ha, dont 19.959 ha productifs, la wilaya de Blida est le premier producteur national d'agrumes. Elle contri-



bue à l'approvisionnement d'une grande part du marché national avec pas moins de 45 variétés d'agrumes. Les indices de production obtenus à ce jour, ont positivement impacté sur les prix des agrumes sur les marchés locaux, notamment la mandarine, actuellement proposée dans une fourchette entre 75 et 150 DA/kg, au détail, et entre 60 et 75 DA au marché de gros. Le kilogramme d'oranges est vendu entre 100 DA et 180 DA au détail, contre 80 et 120 DA au marché de gros, selon la direction de l'agriculture. « Considérant cette abondance de la production, nous

veillons à sensibiliser les agriculteurs ayant réalisé un excédent de production, sur la nécessité de le stocker dans des chambres froides pour assurer une disponibilité en la matière tout au long de l'année », a souligné, pour sa part, la chargée du dossier agrumes, Djamilia Daoudi. Les producteurs sont aussi conseillés d'orienter une partie de l'excédent vers l'industrie alimentaire, voire même vers l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique (huiles aromatiques, savons, crèmes, etc.) pour « garantir une exploitation optimale de ce fruit », a-t-elle dit.

Traitement des voyageurs et le dédouanement des véhicules

Sensibilisation aux avantages du système d'information à El Tarf

L'inspection divisionnaire des douanes d'El Tarf a organisé, mercredi au niveau des postes-frontières d'Oum Teboul et d'El Ayoun, une campagne à l'intention des voyageurs pour les sensibiliser aux avantages du nouveau système d'information pour le traitement des voyageurs le dédouanement des véhicules. La campagne a donné lieu à des explications détaillées sur l'utilisation de ce nouveau système, appelé "ALCES" (Algerian Customs Electronic System) qui vise à faciliter les opérations de transit et à réduire le temps d'attente aux frontières. Le système permet notamment aux voyageurs quittant le territoire national de souscrire au document de transit en ligne en se ren-

dant sur le site officiel de l'administration des douanes (<https://alces.douane.gov.dz>) à travers lequel les voyageurs peuvent également créer un compte en ligne qui leur permet d'obtenir un document de transit pour leurs véhicules ou de déclarer à distance des devises et des objets de valeur sans avoir à se déplacer aux bureaux de douane, a précisé l'inspecteur divisionnaire, Amar Fadhel. L'objectif de cette campagne consiste à expliquer le nouveau système d'information "ALCES" et à encourager les voyageurs à s'engager dans cette démarche visant à fournir un environnement numérique intégré, à améliorer la qualité des services et à réduire les charges administratives des voyageurs, a indi-

qué M. Fadhel. Il a ajouté que la majorité des voyageurs préfèrent se rendre dans les bureaux de douanes, ce qui conduit à l'apparition de files d'attente en raison de la longueur des procédures traditionnelles, alors que la possibilité leur est offerte de préparer leurs déclarations à partir de chez eux, par voie électronique en participant à la réunion des conditions nécessaires à l'émergence d'un environnement numérique. De leur côté, des voyageurs approchés par l'APS ont salué l'introduction de ce nouveau système et souligné son importance dans l'allègement des procédures douanières à l'entrée et à la sortie du pays, ainsi que dans la suppression des longues files d'attente.

Batna

Remise de 16 actes de concession à des agriculteurs de 5 communes

Seize (16) actes de concession d'exploitation de terres agricoles ont été remis jeudi à des agriculteurs de cinq communes de la wilaya de Batna en présence du wali, Mohamed Benmalek, et des représentants des secteurs de l'agriculture, des forêts et des collectivités locales. La cérémonie de remise de ces actes s'est déroulée à l'école nationale des forêts, en marge de la clôture d'une session de formation d'une semaine au profit des présidents des Assemblées Populaires Communales (APC) initiée conjointement par les ministères de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche et de

l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire sur des thèmes liés à l'agriculture. Le directeur de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Samir Benmessaoud, a souligné à l'occasion que cette initiative revêt une grande importance surtout que les actes remis, restés en suspens pendant plusieurs années au niveau de la direction des domaines, ont été régularisés dans le cadre des efforts déployés pour lever les obstacles rencontrés par les agriculteurs et les accompagner pour améliorer les performances des diverses filières agricoles. Les agriculteurs concernés

sont des communes de Merouana, d'Oued Taga, de Foug Tob, d'Ayoune Lassafir et de Lazrou et pratiquent, notamment l'arboriculture fruitière et la céréaliculture, a précisé le même responsable affirmant qu'il est prévu la remise d'autres actes similaires pour des agriculteurs d'autres communes.

Ces actes permettent aux bénéficiaires d'accéder à divers avantages dont le soutien et les crédits bancaires ainsi que l'accompagnement de l'ONTA, selon la même source. Les bénéficiaires des actes ont salué l'initiative assurant qu'elle leur permettra de développer leurs activités.

Jijel

Saisie de près de 4 kg de drogue

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Jijel ont interpellé 4 individus et saisi 3,7 kg de drogue, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de ce corps constitué. Les policiers sont intervenus après avoir reçu des informations signalant la présence d'un individu commercialisant de la drogue et des psychotropes auprès des jeunes des quartiers de la ville de Jijel, a ajouté cette source, soulignant que l'intensification des investigations des éléments de la BRI a permis d'identifier le suspect en question, âgé de 27 ans. Après une opération de surveillance, le suspect a été arrêté à son domicile en possession d'une quantité de stupéfiants et de flacons de psychotropes, avant d'être conduit au siège de la brigade pour complément d'enquête, a-t-on encore indiqué. Une enquête approfondie qui a permis de révéler que cet individu s'adonnait à ses activités criminelles avec plusieurs complices dont trois, âgés de 34 à 42 ans, ont été appréhendés, tandis que deux autres demeurent en fuite, a-t-on également fait savoir. Un mandat de perquisition délivré par les autorités judiciaires a permis la fouille des domiciles des individus arrêtés, donnant lieu à la découverte et à la saisie d'une autre quantité de drogue et de substances psychotropes, portant le total de la saisie à 3,7 kg drogue (chanvre indien), 1.474 comprimés psychotropes et 19 flacons de sirop classé psychotrope, selon la même source qui a également indiqué que 2.115 unités de boissons alcoolisées de différents types et une somme d'argent d'environ 560.000 dinars, représentant le produit de la vente de drogue a aussi été saisie.

El Oued

120 exposants au Salon AgroSouf



Plus de 120 exposants prennent part à la 8ème édition du Salon de l'agronomie saharienne et de la richesse animale «AgroSouf-2024». La 8ème édition du Salon national de l'agronomie saharienne et de la richesse animale «AgroSouf-2024» est organisée jusqu'au 19 décembre courant au niveau de la tente géante dressée au jardin botanique d'El-Oued, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et l'Ecole supérieure d'agriculture relevant de l'université d'El-Oued. Plusieurs opérateurs économiques, représentants d'entreprises publiques et privées et d'institutions concernées par le développement de l'agriculture, notamment l'amélioration de la productivité végétale et animale, ainsi que par la qualité et le rendement, sont présents à ce rendez-vous économique axé, pour cette édition, sur les cultures fourragères, a affirmé le directeur général de la société «El-Fahd» (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. La rencontre est marquée cette année par la participation d'exposants représentant des entreprises versées dans la production de semences et de produits phytosanitaires, avec la présence aussi de startups et de bureaux de consulting agricole qui accompagnent les opérateurs en termes d'orientation et de vulgarisation agricole, a-t-il précisé. Des instances administratives et institutions financières participent également pour vulgariser les mesures incitatives bancaires et les facilitations pour l'accès aux crédits, en plus de sociétés d'assurance pour sensibiliser et informer les agriculteurs sur les avantages de la souscription à un contrat afin d'assurer leurs patrimoines végétale et animale.

37ème au classement mondial de la FIFA Les Verts bouclent 2024 au pied du podium africain

Par Rachid BELARBI

La sélection nationale finit l'année sur une bonne note. Même sans jouer, les Verts de Vladimir Petkovic bouclent, en effet, 2024 beaucoup mieux qu'ils ne l'avaient entamée sous la coupe de Djamel Belmadi. Au nouveau classement de la FIFA, le dernier de l'année civile, l'EN est ainsi toujours 37ème sur le plan mondial et 4ème au niveau africain. Derrière le Maroc, le Sénégal et l'Égypte, l'Algérie finira, donc, cette année au pied du podium continental, devant trois poids lourds de la CAF, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Cameroun. Le classement n'a, en fait, pas trop changé puisque comme l'indique l'instance planétaire 1181 rencontres internationales ont été disputées en 2024 – un record sur une année civile – dont seulement 21 matches ont eu lieu depuis la parution du dernier Classement Mondial

FIFA/Coca-Cola, en novembre. «Par conséquent, les changements sont peu nombreux dans cette édition de décembre» précisera également l'institution présidée par Gianni Infantino. Et comme en 2023, l'Argentine (1re) finit en tête. La France (2e) et l'Espagne (3e) complètent le podium de l'année 2024. L'Angleterre (4e) le Brésil (5e), le Portugal (6e), les Pays-Bas (7e), la Belgique (8e), l'Italie (9e) et l'Allemagne (10e) conservent leur rang dans le Top 10. Du reste, aucun mouvement n'est à signaler dans le Top 100. En grimpaant de deux rangs, le Vietnam (114e, +2) réalise la meilleure progression en termes de places. De son côté, Hong Kong, Chine (155e, +1) récolte le plus grand nombre de points (+4,18) et gagne une place. Dix autres équipes sur les 211 classées finissent l'année sur note positive : la Gambie (125e, +1), l'Inde (126e, +1), les Îles Salomon (147e, +1), le Lesotho (149e, +1), Singapour (160e, +1),

Cuba (163e, +1), Sainte Lucie (167e, +1), Malte (168e, +1), les Samoa américaines (187e, +1) et Gibraltar (196e, +1). Équipe ayant disputé le plus de matches en 2024 (21), l'Angola (85e) pourra se targuer d'avoir réalisé la meilleure progression sur l'année écoulée. En grimpaant de 32 places par rapport à 2023, les Palancas Negras font mieux que la Jordanie (64e, +23), et les Fidji (148e, +20). Ne reprenant le chemin de la compétition officielle qu'en mars à l'occasion des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, la sélection nationale pourra, du reste, aspirer à déloger l'Égypte pour intégrer le podium africain à condition de réussir ses sorties dans le cadre de cette première fenêtre internationale de l'année 2025. D'autant plus que le prochain classement mondial masculin FIFA/Coca-Cola sera publié le 3 avril 2025, soit quelques jours seulement après les rencontres de fin d'hiver.

Quart de finale de la Coupe de la Ligue Tottenham sort Man United après un match complètement fou

Tottenham a fait vivre une nouvelle désillusion à Manchester United en s'imposant 4-3 en quart de finale de la Coupe de la Ligue, jeudi à l'issue d'un match complètement fou où les Spurs, qui menaient 3-0, se sont faits peur. Tottenham s'est invité en demi-finale de la Coupe de la Ligue à l'issue d'une rencontre au scénario assez fou contre Manchester United (4-3), qui a esquissé une formidable remontée sans y parvenir. Les "Spurs" ont mené 3-0, connu des sueurs froides à 3-2, repris leur souffle à la 88e sur un corner direct de Son Heung-min (4-2), puis ils l'ont de nouveau retenu après la réduction du score dans le temps additionnel (90e+5, 4-3). Le scénario du match a résumé l'irrégularité des deux équipes, aux défenses trop fragiles mais au jeu parfois spectaculaire. Tottenham affrontera le tenant du titre Liverpool au prochain tour. Arsenal et Newcastle se disputeront l'autre billet pour la finale. Jeudi, Ange Postecoglou avait jeté toutes ses forces dans la bataille, du moins celles qui lui restent: entre blessures (Vicario, Romero, Udogie, van de Ven, Richardson, Odobert...) maladie (Werner) et suspension (Bentancour), "nous avons dix joueurs indisponibles ce soir pour une raison ou pour une autre", a-t-il résumé après coup.

En face, Ruben Amorim avait lancé le gardien n°2 Altay Bayindir, tenté de relancer l'ailier disparu Antony, et offert une deuxième titularisation au jeune défenseur tricolore Leny Yoro, blessé peu après son transfert cet été. Il n'y avait en revanche toujours pas de place pour Marcus Rashford, même sur le banc, comme dimanche contre Manchester City (2-1). Le nouvel entraîneur ne semble plus vouloir piquer l'attaquant au vif, mais plutôt le voir partir. Les "Red Devils", très longtemps inoffensifs, ont subi le football à haute intensité des "Spurs" et craqué assez vite: Bayindir a repoussé



une frappe flottante de Pedro Porro mais Dominic Solanke a suivi (15e, 1-0). Les locaux ont creusé leur avance en début de seconde période par Dejan Kulusevski (46e, 2-0) puis de nouveau Solanke (54e, 3-0), semblant tirer un trait définitif sur la partie. Mais Tottenham est un grand habitué des baisses de régime en plein match et Manchester United en a profité, sous le double effet du coaching d'Amorim et des erreurs de Fraser Forster. Le gardien anglais s'est d'abord rendu coupable d'une passe trop molle, puis d'un dégagement trop tardif, et ces deux cadeaux de Noël avant l'heure

ont été exploités par Joshua Zirkzee (64e, 3-1) et Amad Diallo (70e, 3-2), deux entrants. Pourtant, sur une des rares miettes laissées par les Mancuniens, les "Spurs" ont réussi à se redonner de l'air: le capitaine Son Heung-min a inscrit un joli corner direct, après l'avoir lui-même obtenu (88e, 4-2). Manchester United a réduit l'écart à l'approche du coup de sifflet final, également sur un corner, sans que cela ne suffise. "Nous nous sommes déconnectés pendant huit minutes en début de seconde période et je pense qu'on a perdu le match ici", a constaté Amorim.

Karaté (Mondiaux des sourds-muets 2024) 04 médailles pour l'Algérie dont 02 en or

La sélection nationale de karaté des sourds-muets a remporté quatre médailles (2 or, 1 argent et 1 en bronze), à l'occasion des Championnats du monde 2024 des sourds-muets qui se déroulent du 15 au 20 décembre à Kuala Lumpur (Malaisie), a-t-on appris auprès de la Fédération sportive des sourds d'Algérie. Les deux médailles d'or sont l'œuvre du karatéka Youcef Hassani (+84kg) et Kara Hadj (-84 kg). La médaille d'argent a été décrochée par Amani Kadra (-50 kg) chez les dames, alors que la médaille de bronze est remportée par Mohamed Larbi (-67 kg). Sous la conduite de l'entraîneur national, Idir Zaidi, la sélection nationale des sourds-muets prend part au rendez-vous mondial avec un effectif composé de huit hommes et une femme. La dernière journée prévue vendredi est consacrée aux épreuves par équipes. Liste des athlètes algériens participant au Mondial en Malaisie: Youcef Hassani (+84 kg), Kara Hadj (-84 kg), Mohamed Mechlouf (-75 kg), Bilal Tabchach (-75 kg), Mohamed Larbi (-67 kg), Noureddine Hassani (-67 kg), Menad Benamer (-60 kg), Hamza Chaâbane (-60 kg), Amani Kadra (-50 kg).

Ligue 1 Mobilis Ahmed Khaldi inaugure le mercato hivernal



L'attaquant algérien du koweïtien d'Al-Arabi, Ahmed Khaldi, a signé un contrat de 2 ans et demie avec l'USM Alger (sociétaire de Ligue 1 Mobilis de football), a indiqué le club algérois. L'attaquant de 26 ans a résilié le contrat qui le liait avec son club koweïtien et il est désormais libre de tout engagement. Né le 22 juillet 1998 à Khenchela, Ahmed Khaldi a fait sa formation au CRB Kaïs, club de sa ville natale. Après des passages à l'O Médéa, le CA Batna et le HB Chelghoum-Laid, il a atterri au CS Constantine en 2022, une équipe avec laquelle il a réalisé 2 bonnes saisons avant d'aller tenter une nouvelle expérience en championnat koweïtien, l'été dernier, avec Al-Arabi. La deuxième période d'enregistrement de la Ligue 1 Mobilis de football (mercato d'hiver), est fixée du 5 janvier au 5 février prochains, rappelle-t-on. Lors de la 4e journée, prévue le dimanche 5 janvier 2025, l'USMA se rendra à Abidjan pour affronter l'ASEC Mimosas.

Coupe du Golfe des nations Ghorbal retenu pour la 26ème édition



Un trio arbitral algérien, conduit par Mus tapha Ghorbal, a été retenu pour la 26ème édition de la Coupe du Golfe des nations. Outre Ghorbal, deux arbitres assistants, en l'occurrence Mokrane Gourari et Abbas Akram Zerhouni, ont été retenus pour cette Coupe du Golfe des nations, prévue du 21 décembre 2024 au 3 janvier 2025 à Koweït City, selon l'Union du Golfe de football. Le trio algérien fait partie d'un total de 42 referees retenus pour cette compétition, en plus de trois conférenciers internationaux: Ismaïl Al-Hafi (Jordanie), Mohamed Sobh-Eddine (Malaisie), et Ali Al-Tarifi (Arabie saoudite). Ces arbitres ont entamé ce mercredi une session de formation au niveau de leur lieu d'hébergement à Koweït City, avec au menu des conférences théoriques et pratiques, pour leur expliquer les règlements de la discipline, dont le hors-jeu, les fautes tactiques, ainsi que le meilleur positionnement sur le terrain. D'autres arbitres africains sont présents dans le cadre d'un partenariat de coopération signée entre l'Union du Golfe et la Confédération africaine (CAF), en plus de deux trios arbitraux issus de la Turquie et de la Roumanie. Outre le Koweït (pays hôte), le tournoi verra la participation d'Oman, du Qatar, des Emirats arabes unis, de l'Irak (tenant du titre), du Yémen, de l'Arabie saoudite, et du Bahreïn.

Guelma

Ouverture des 1ères Journées de Calama du court métrage, avec la participation de 15 œuvres



Le coup d'envoi de la 1ère édition des Journées de Calama du court métrage a été donné mercredi en fin d'après-midi à Guelma.

Cette manifestation dédiée au 7ème art est marquée par la participation de 15 œuvres produites dans plusieurs wilayas du pays, en plus de la Palestine, invitée d'honneur de cette 1ère édition.

Le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, a indiqué, dans une allocution prononcée en ouverture de cet événement organisé à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai de Guelma, que ces journées, "premières du genre dans la wilaya, font partie du programme de célébration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution".

La même responsable a ajouté que cette manifestation culturelle, organisée par l'association de wilaya "Besma pour la promotion des arts et du divertissement des jeunes et des enfants", avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts "représente une opportunité de découvrir de nouveaux talents dans le domaine de la cinématographie".

Mme Aggoun, pour qui les courts métrages "jouent un grand rôle dans le traitement des questions sociales et dans la mise en valeur du patrimoine culturel", a rappelé "l'importance que les hautes autorités du pays attachent au développement de l'industrie cinématographique afin de contribuer au renforcement des valeurs nationales et des liens sociaux".

De son côté, le commissaire de la manifestation, Mohamed Himri, a indiqué que la compétition officielle des Journées de Calama du court métrage met en lice 15 œuvres provenant de 12 wilayas du pays, traitant de différents thèmes, et qui seront projetées à la salle de cinéma "Intissar", dans le centre de Guellmall a souligné que les films en compétition seront évalués par un jury composé de spécialistes dans le domaine de l'audiovisuel, avant d'ajouter que les œuvres classées dans les trois premières places se verront décerner des "prix importants", en plus d'autres distinctions pour le meilleur scénario, la meilleure réalisation et la meilleure interprétation. La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection d'un court métrage de Palestine, invitée d'honneur des journées, intitulé "La dernière image" qui raconte, en 10 minutes, l'histoire poignante d'une famille palestinienne dont l'unique rêve était de vivre dans la sécurité et la paix, avant que la barbarie de l'armée d'occupation sioniste n'en décide autrement.

Le public a également eu droit à la projection du film "Héliopolis", du réalisateur algérien Djaafar Kacem, qui relate en détail les souffrances vécues par les Algériens lors des massacres du 8 mai 1945 dans la ville de Guelma et ses communes voisines, dont Héliopolis. La compétition officielle débutera jeudi à la salle de cinéma "Intissar", ont fait savoir les organisateurs.

Constantine

Clôture en beauté du 12e Festival international du Malouf



Le 12e Festival international culturel du Malouf ouvert samedi dernier à la salle Ahmed Bey "Zénith" de Constantine, a pris fin mercredi soir dans l'euphorie de quatre prestations animées par la troupe Tyrès de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et les artistes algériens Rym Hakiki, Abbès Righi et Manel Gharbi.

Le début de la soirée a été émouvant et chargé de "good vibes" créées par le show animé par la troupe musicale Tyrès de la République arabe sahraouie démocratique qui a joué des morceaux à tonalité sahraouie faisant plonger le public dans une ambiance entraînante et joyeuse.

Une chanson intitulée "Djazair Ard El Houria" interprétée par la troupe, a été chaleureusement applaudie par les spectateurs ve-

nus nombreux assister à cette soirée de clôture placée sous le thème "Lakloub Maâkom".

L'artiste algérienne Rym Hakiki, interprétant la musique arabo-andalouse et le Hawzi a rayonné sur scène conférant à la soirée un charme tout particulier et une ambiance conviviale qui n'a pas manqué de faire transporter le public dans un monde de beauté et de douceur.

Forte d'une agréable présence, elle a réussi une prestation des plus gracieuses avec les morceaux Nahwak, Aând Lalla Sahraïne, Kamlat Ezzine et Ma zyène nahar Lyoum chantés sous les applaudissements forts du public.

L'extrait du Meddih "Mohamed QSSSL Khairou El Bachar" interprété par Rym Hakiki a été un moment d'apaisement et de spiritualité offrant un moment d'évasion du quotidien.

La soirée de clôture a été un régal pour le public constantinois qui a eu droit à une séquence de rêve animée par Manel Gharbi qui a illuminé à travers une panoplie de chansons (Sanaâ et extraits de Malouf).

Le chanteur du Malouf Abbès Righi a remis les choses dans l'ordre en offrant à la clôture de ce festival placée sous le slogan "Le Malouf, premier pont de Constantine et sa voix éternelle", un spectacle de chant de Malouf dont un Zajal "Li Allahou Wakaltou Amri", auquel les constantinois s'identifient.

La soirée de clôture qui a été mise à profit pour honorer des artistes et autres institutions ayant contribué à la réussite de ce festival, a été ponctuée également par des défilés de mode confectionnés par des modélistes stylistes de Constantine, Algier et Annaba.

Coup d'envoi des 1ères Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets

Le coup d'envoi de la 1ère édition des Journées Internationales de la marionnette et du théâtre d'objets a été donné, jeudi soir, au théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani de Constantine, devant une nombreuse assistance constituée d'enfants et de leurs parents.

La première journée de cette manifestation artistique a donné lieu à la présentation d'un spectacle de marionnettes intitulé "Princesse Yakouta", conçu et mis en scène par Yacine Tounsi, qui a beaucoup divertit le jeune public qui n'a pas manqué de chanter et de danser.

L'histoire de "Princesse Yakouta", adaptée du patrimoine algérien ancien, fait la part belle aux exploits des femmes algériennes, dont l'intelligence et le courage leur permet de triompher des défis qu'elles ont à affronter, le tout dans un style moderne et avec l'utilisation de techniques d'éclairage très douces qui ont eu un

impact évident sur le spectacle.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, prévue sur quatre jours, a également donné lieu à plusieurs représentations, œuvres de troupes algériennes et étrangères, auxquelles le public a fortement réagi. C'est notamment le cas de la marionnettiste tunisienne, Meriem Ziiani, qui a présenté un spectacle émouvant sur la Palestine meurtrie.

Yacine Tounsi, président de l'Association nationale de marionnettistes, initiatrice de cette manifestation artistique abritée par le théâtre et la Maison de jeunes Ahmed-Saadi de Constantine, a indiqué que les Journées internationales de la marionnette et du théâtre d'objets sont marquées par la participation d'artistes et de troupes de pays arabes et étrangers, tels que l'Irak, la Tunisie, la République arabe sahraouie démocratique, la France et l'Espagne, en plus de l'Algérie, pays organisateur. Cette manifestation culturelle, qui



coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, comporte un riche programme de spectacles artistiques, d'ateliers spécialisés et de séminaires scientifiques qui seront encadrés par des spécialistes dans le domaine de la marionnette de plusieurs pays arabes et étrangers, ainsi que des ateliers d'initiation à l'art de la marionnette, du théâtre d'objets et des ombres chinoises.

Mozambique

Le cyclone Chido fait au moins 73 morts dans le pays, après avoir ravagé Mayotte

Comme à Mayotte et au Malawi, le cyclone Chido a semé la mort dimanche au Mozambique. Au moins 73 personnes sont décédées dans ce pays d'Afrique australe, selon un bilan actualisé diffusé jeudi par l'Institut national de gestion des risques et désastres.

Le décompte au Mozambique des victimes du cyclone a grimpé d'une trentaine de morts en une journée. Devant l'étendue de la catastrophe, le gouvernement mozambicain a décrété deux jours de deuil national, ce vendredi et samedi.

En plus de provoquer près de 550 blessés, la dépression a complètement détruit presque 40.000 habitations de ce pays parmi les plus pauvres de la planète, d'après le nouveau bilan. Près de 330.000 personnes sont affectées par cette catastrophe naturelle dans l'État lusophone, principalement dans la province de Cabo Delgado, dans le nord, où l'on dénombre 66 des personnes tuées.

La dépression, bien qu'ayant perdu en intensité en s'enfon-



çant dans les terres, a poursuivi lundi sa course 500 kilomètres plus loin jusqu'au Malawi, où les autorités avaient enregistré mercredi 13 décès en lien avec la tempête.

Si les chiffres provisoires demeurent inférieurs aux « centaines » de morts craints par la France à Mayotte, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) alerte sur la « propagation par l'eau de maladies comme le choléra, la malaria, la diarrhée », qui sont « particulièrement dangereuses pour les enfants », a indiqué Guy Taylor, res-

ponsable de l'agence onusienne au Mozambique.

A Mayotte, Emmanuel Macron, qui était sur place jeudi, a reconnu qu'il était « vraisemblable qu'il y ait beaucoup plus de victimes » que les 31 morts et plus de 2.000 blessés « officiellement décomptés ».

Une large partie de ce département français, le plus pauvre du pays, demeure privée d'eau, d'électricité et de réseau téléphonique cinq jours après le passage du cyclone le plus violent qu'il ait connu depuis quatre-vingt-dix ans.

États-Unis

Plus de 270 000 migrants expulsés en un an, un record depuis 10 ans



Les autorités américaines ont expulsé plus de 270 000 personnes en un an, selon des estimations officielles publiées le 19 décembre, quelques semaines avant le retour au pouvoir de Donald Trump, le républicain menaçant de renvoyer des millions de migrants sans-papiers. Ce nombre d'expulsions - la dernière de l'ère Joe Biden - est le plus élevé de la dernière décennie, y compris lors de la première présidence Trump (2017-2021). Des soldats de la Garde nationale du Texas s'adressent à des migrants qui attendent derrière une clôture en fil de fer concertina, à Ciudad Juarez, dans l'État de Chihuahua, au Mexique, le 3 avril 2024. La plupart des migrants contraints de quitter le territoire américain avaient traversé la frontière avec le Mexique de manière illégale, a assuré dans son rapport l'agence chargée du contrô-

le des frontières et de l'immigration (ICE). Environ un tiers d'entre eux avaient été inculpés ou condamnés par la justice « pour activité criminelle », précise le texte. Ces estimations couvrent la période allant de début octobre 2023 à fin septembre 2024, à l'époque de la campagne présidentielle. Donald Trump avait alors fait de la lutte contre l'immigration illégale son principal cheval de bataille.

L'ancien magnat de l'immobilier a promis de procéder à la plus grande opération d'expulsion de l'histoire des États-Unis après son retour à la Maison Blanche le 20 janvier 2025. Une menace qui suscite de vives inquiétudes du côté des ONG de défense des migrants. Cette promesse, qui s'appuie sur l'affirmation infondée que les migrants commettent plus de crimes que les citoyens américains, s'est avérée populaire auprès de l'électorat

américain.

En revanche, Donald Trump n'a pas précisé comment mettre en place une telle politique et des analyses suggèrent que ces opérations seraient coûteuses et difficiles à réaliser avec les effectifs actuels. « Chaque année, nos équipes font face à des défis gigantesques - mais chaque année, ils les relèvent », a déclaré le directeur adjoint d'ICE, Patrick Lechleitner.

Les traversées illégales à la frontière américaine ont bondi avec l'arrivée au pouvoir du démocrate Joe Biden début 2021 mais ont nettement diminué cette dernière année, après le durcissement, par l'administration, de la procédure d'asile.

Environ 11 millions de personnes étaient sans-papiers aux États-Unis en 2022, d'après les estimations du Pew Research Center. Donald Trump et ses alliés pensent qu'ils sont en réalité bien plus nombreux. Beaucoup de migrants illégaux travaillent et paient des impôts aux États-Unis, souvent dans des emplois peu qualifiés.

Les détracteurs du futur président affirment que l'économie américaine pâtirait d'une expulsion massive de ces travailleurs sans-papiers, créant des pénuries de main d'œuvre dans l'agriculture ou le monde du bâtiment, par exemple.

Guinée

La recherche des disparus du stade de N'Zérékoré se poursuit

Vingt jours après la bousculade meurtrière du 1er décembre lors d'un match de foot organisé pour soutenir le maintien au pouvoir du président de la transition Mamadi Doumbouya, plusieurs familles cherchent toujours la dépouille de leurs proches. Les ONG locales estiment qu'une trentaine de corps restent introuvables.

Le jour du drame, face à la saturation de l'hôpital complètement débordé, et selon de nombreux témoins (des sources de l'hôpital, corps médical, supporters, familles), des cadavres avaient été transportés par des hommes en uniforme au camp Béhanzin, le camp militaire de la ville.

Mais il n'y a jamais eu de communication des autorités de la Guinée sur le sort réservé à ces dépouilles. Emmanuel Fasso Sagnon, qui préside le collectif régional des ONG de défense des droits humains, s'interroge sur le sort réservé à ces victimes, au micro de Sidy Yansané de la rédaction Afrique.

« La nuit du drame, nous avons appris, et de sources concordantes, que des corps ont été envoyés au camp [Béhanzin, NDLR]. Est-ce que les corps qui ont été envoyés au camp ont été remis à leurs parents ? C'est là la grande question. Si on les a remis à leurs parents, ces parents (n'ont pas de raison de continuer à les chercher). C'est là le principal reproche : des corps ont été enlevés, enfouis quelque part... il serait important donc qu'une communication sérieuse soit faite. Pour nous, cela est très important parce que, 19 jours plus tard, si on n'a pas encore trouvé son frère ou sa sœur, alors qu'ils étaient au stade, c'est que le corps a été envoyé quelque part (mais on ne sait pas où). »

Les ONG avancent un bilan provisoire de 150 morts, soit trois fois plus que le bilan officiel du gouvernement, maintenu à 56 morts depuis le jour de la bousculade de N'Zérékoré. Trois jours de deuil national avaient été décrétés après le drame.

Le Qatar ne plaisante pas avec les pirates de la route: la preuve



Le ministère de l'Intérieur de l'État du Qatar ne plaisante pas avec les pirates de la route. Les autorités qataries ont partagé des images où l'on voit un automobiliste au volant de sa voiture de sport effectuer des manœuvres inconséquentes sur une route nationale. Il slalome entre plusieurs véhicules et fait des dérapages, provoquant un nuage de fumée. Selon les autorités, il a ainsi mis en danger la vie et les biens d'autrui.

Le conducteur a été arrêté et sa voiture confisquée. Le véhicule a ensuite été simplement jeté dans la déchiqueteuse industrielle et détruite, comme on peut le voir aussi sur les images. Le conducteur lui-même risque jusqu'à trois ans de prison et une amende de plus de 13.000 euros.

Tremblement de terre au Vanuatu

200 blessés et plusieurs morts

Des images prises par des drones montrent les dégâts causés par le tremblement de terre au Vanuatu, dans le Pacifique Sud. Un séisme de magnitude 7,3 à environ 30 km à l'ouest de Port Vila avait secoué l'État insulaire le 17 décembre. Les infrastructures avaient subi d'importants dégâts et plusieurs répliques s'étaient produites. Le bilan n'est pas encore clair, mais dix morts ont été confirmés jusqu'à présent. Au moins 200 personnes ont été blessées.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|---|--|
| 11h00 Téléshopping samedi | 12h50 Différents, et alors ! |
| 11h45 Petits plats en équilibre | 13h00 Journal |
| 11h50 Les douze coups de midi | 13h20 13h15, le samedi... |
| 12h50 Petits plats en équilibre | 14h00 C'est bon à savoir |
| 12h55 Météo | 14h05 La nuit au musée |
| 13h00 JT 13h | 15h50 Le geste cuisine |
| 13h40 Grands reportages | 15h55 L'album des Jeux olympiques |
| 14h50 Grands reportages | 17h40 Affaire conclue : la vie des objets |
| 16h10 Les Docs du week-end | 17h45 Affaire conclue : la vie des objets |
| 17h15 Star Academy, la quotidienne | 17h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 18h00 50mn Inside | 18h35 N'oubliez pas les paroles |
| 19h00 50mn Inside le mag | 20h00 Journal |
| 19h50 La mi-temps lecture | 20h55 Journal |
| 19h55 Météo | 21h00 Le geste cuisine |
| 20h00 JT 20h | 21h05 Vestiaires |
| 20h45 Darooma | 21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux |
| 20h50 Tirage du Loto | 23h25 Quelle époque ! |
| 20h55 Quotidien express | 00h35 Planète Rap |
| 21h05 Météo | 01h25 Basique, le concert |
| 21h10 Star Academy | 02h35 Ça commence aujourd'hui |
| 23h30 Star Academy | 04h55 Météo Outre-mer |
| 00h40 Vendredi, tout est permis avec Arthur | |
| 02h35 Tirage de l'EuroMillions | |
| 02h40 Programmes de la nuit | |



3

- | | |
|--|--|
| 09h27 La Planète des singes : Le nouveau royaume | 11h10 Outremer.gourmand |
| 11h48 La boîte à questions | 11h50 Outremer.l'info |
| 11h55 Têtâtête(s) | 12h00 Enquêtes de région le mag |
| 12h13 L'hebd'Hollywood | 12h15 ICI 12/13 |
| 12h26 Le cercle | 12h55 Intérieurs |
| 13h15 Canal Sports Club | 13h35 Samedi d'en rire |
| 13h25 Aston Villa / Manchester City | 14h35 Samedi d'en rire |
| 15h36 Journal des coupes d'Europe | 15h40 Samedi d'en rire |
| 15h56 Canal Sport News | 16h35 Expression directe |
| 16h17 Avant-match Top 14 | 16h45 Le jeu des 1000 euros |
| 16h27 Multirugby | 17h25 Slam |
| 18h44 Canal Sports Club | 18h05 Questions pour un champion |
| 19h50 Canal Rugby Club 1re partie | 18h50 Différents, et alors ! |
| 21h00 Avant-match Top 14 | 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions |
| 21h05 Castres / Bordeaux-Bègles | 19h55 Tout le sport |
| 23h02 Canal Rugby Club le débrief | 20h20 Le geste cuisine |
| 23h24 Rétro | 20h30 Saveurs de saison |
| 01h56 Arcadian | 20h35 Un château en cadeau |
| 03h26 Tchi tcha | 21h05 Meurtres à... |
| | 22h35 Meurtres à... |
| | 01h01 Cinéma de minuit |
| | 01h05 César |
| | 03h25 La p'tite librairie |



arte

- | | |
|---|---|
| 07h45 Absolutement stars | 07h30 Les lumières scandinaves : un hiver autour de Stockholm |
| 10h15 66 minutes : le doc | 08h25 La harpie féroce, le plus puissant rapace du monde |
| 11h00 66 minutes : grand format | 09h20 Mexique, les amoureux du danzon |
| 11h50 66 minutes : grand format | 09h50 Cuisines des terroirs |
| 12h40 Météo | 10h50 La Scandinavie arctique |
| 12h45 Le 12.45 | 11h40 La Scandinavie arctique |
| 13h30 Scènes de ménages | 12h35 Merveilles nordiques |
| 15h15 Chasseurs d'appart' | 13h30 Les aventures d'Arsène Lupin |
| 18h30 Tous en cuisine, menus de fêtes avec Cyril Lignac | 15h20 Le Danemark sauvage |
| 19h40 Météo | 16h05 Le Danemark sauvage |
| 19h45 Le 19.45 | 16h50 Le Danemark sauvage |
| 20h30 Nos meilleures années | 17h35 Le Danemark sauvage |
| 21h10 Scènes de ménages : un Noël complètement givré | 18h25 Symphonie n°9 en ré mineur, Ludwig van Beethoven |
| 22h15 Scènes de ménages : un Noël complètement givré | 19h45 Arte journal |
| 23h15 Scènes de ménages | 20h05 L'hiver en Norvège |
| 00h30 Les incroyables talents sont éternels | 20h50 L'armée des romantiques |
| 01h15 Les incroyables talents sont éternels | 21h40 L'armée des romantiques |
| 01h55 Les incroyables talents sont éternels | 22h30 L'armée des romantiques |
| 02h35 Les incroyables talents sont éternels | 00h10 "Médée" à l'Opéra de Paris |
| 03h05 Programmes de la nuit | 03h20 L'extraordinaire histoire du cirque Krone |



21h10

STAR ACADEMY



L'aventure continue pour les heureux artistes en herbe de la Star Academy lors du onzième prime de la saison. C'est une nouvelle fois l'occasion de montrer le fruit de leur travail et de leur apprentissage. Les nominations font également partie du programme. Après Mayelis, Paul, Thomas, Noah, Emma et Julie, qui sera le prochain pour qui se fermeront les portes du château de Dammarie-lès-Lys ? Avant l'heure des votes, place au spectacle avec des artistes de la scène française et internationale pour deux heures de show et de défis artistiques.
Presentateur: Nikos Aliagas, Karima Charni

3

21h10

MEURTRES À...

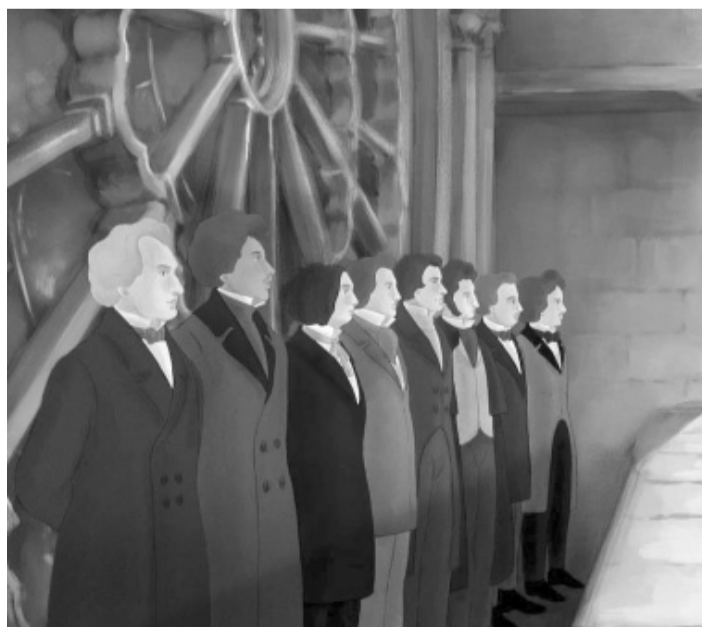


À Château-Thierry, ville de Jean de La Fontaine, le corps du président du tribunal gît sur les marches du palais. Les indices évoquent "Les Animaux malades de la peste". La capitaine Laetitia Alfonsi hérite de l'enquête, alors qu'elle est la fille illégitime de la victime... ce que nul ne sait autour d'elle. Son demi-frère -Thibault menace de révéler ce secret pour la contraindre à accepter qu'il collabore avec elle. Un second homicide inspiré de la même fable accélère leur alliance improbable, ouvrant la voie à une possible réconciliation familiale.



20h50

L'ARMÉE DES ROMANTIQUES



A Paris au milieu du XIXe siècle, une jeune génération nourrit des rêves de révolution artistique. Sous la houlette de Victor Hugo et Alexandre Dumas, inspirés par leurs voisins anglais et allemand, ces artistes veulent en finir avec le classicisme. Le tableau "La mort de Sardana-pale", du jeune Eugène Delacroix, agit comme catalyseur du mouvement romantique naissant, à la fois enfiévré et novateur, en prise directe avec les tourments de l'âme humaine. En littérature, en peinture comme en musique, les oeuvres se multiplient : "La peau de chagrin" de Balzac, la "Symphonie fantastique"...



Face à la multiplication des menaces

L'ONU appelle à la protection des enfants migrants en Afrique

Le renforcement de la protection des enfants migrants à travers la région de l'Afrique subsaharienne est urgent, étant donné les menaces croissantes qui pèsent sur leur vie et leur dignité, ont estimé mercredi les institutions de l'ONU dans un communiqué commun publié à Nairobi. L'Afrique compte l'un des plus grands nombres d'enfants migrants, ayant été déplacés par les conflits, la pauvreté et les urgences climatiques, ont déclaré l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), dans un communiqué à l'occasion de la Journée internationale des migrants. Le directeur régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et l'Afrique australe, Frantz Celestin, a dit que "les gouvernements et les acteurs non étatiques doivent veiller à ce que les enfants migrants aient accès à des soins et à une protection spécialisés, compte tenu de leur vulnérabilité". "L'utilisation des approches de l'ensemble des gouvernements et de toutes les sociétés est pertinente pour s'assurer que leurs droits sont respectés, protégés et satisfaits tout au long du continuum migratoire", a dit M. Célestin, soulignant la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière afin de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine dans la région, de renforcer la résilience des enfants et de leurs familles grâce à une réintégration s'appuyant sur les communautés.

Ghaza

Les ONG HRW et MSF accusent l'entité sioniste de génocide

Human Rights Watch et Médecins sans frontières ont ajouté jeudi leurs voix aux accusations imputant un génocide ou des actes de nature génocidaire à l'entité sioniste pour son agression contre Ghaza. "Les autorités (sionistes) ont délibérément créé des conditions de vie visant à causer la destruction d'une partie de la population de Ghaza, en privant intentionnellement les civils palestiniens de l'enclave d'un accès adéquat à l'eau, ce qui a probablement causé des milliers de morts", écrit Human Rights Watch (HRW) dans un communiqué accompagnant son enquête de plus de 200 pages. "Ce faisant, les autorités (sionistes) sont responsables du crime contre l'humanité d'extermination et d'actes de génocide", ajoute l'organisation internationale. "Ce que nos équipes ont vu sur le terrain correspond à ce qu'un nombre croissant d'experts juridiques et d'organisations disent, à savoir que ce qui est en train de se passer à Ghaza correspond à un génocide", a déclaré Christopher Lockyear, secrétaire général de Médecins sans frontières (MSF). M.Lockyear s'exprimait à l'occasion de la publication d'un rapport d'une trentaine de pages sur Ghaza notant que "les signes de nettoyage ethnique et la destruction en cours -incluant les massacres, les blessures physiques et psychologiques graves, les déplacements forcés et les conditions de vie impossibles pour les Palestiniens assiégés et bombardés- sont indéniables".

Traitement des migrants

La politique répressive et inhumaine du Makhzen sévèrement décriée

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a vigoureusement dénoncé la politique "répressive et inhumaine" du régime du Makhzen concernant le traitement des migrants, en particulier ceux d'Afrique subsaharienne, ainsi que son mépris du droit international en la matière. Dans une déclaration publiée mercredi sur les réseaux sociaux à l'occasion de la Journée internationale des migrants (18 décembre), l'AMDH a déploré que "le régime marocain continue, toute honte bue, à opter pour une approche martiale dépourvue de toute dimension humaine à l'égard des migrants hommes et femmes, en particulier ceux originaires des pays d'Afrique subsaharienne". "Malgré le fait que près d'une décennie s'est écoulée depuis que les autorités marocaines ont promis de promulguer une loi sur l'immigration et l'asile en lieu et place de la loi 02/03 réglementant l'immigration et l'asile, qui n'est pas conforme aux obligations internationales du Maroc, notamment la loi et les réglementations, ces promesses ne sont encore que de vaines paroles", a encore regretté l'AMDH. Elle a affirmé, à ce sujet, que les "autorités marocaines ne font preuve d'aucune empathie ou hospitalité à l'endroit des milliers de migrants qui transitent par le pays, en témoignent notamment les conditions économiques, sociales et culturelles désastreuses dans lesquelles ils vivent". Outre l'hostilité et l'inhospitalité



réservées aux migrants subsahariens qui arrivent à entrer sur le sol marocain, l'Association marocaine des droits humains a fait remarquer que "les autorités marocaines adoptent, en violation de toutes les lois internationales en la matière, des mesures draconiennes au niveau des frontières". "Ces contrôles draconiens entraînent souvent la mort de migrants à travers la Méditerranée et l'Océan Atlantique, dont certains sont des citoyens marocains et d'autres de différentes nationalités, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne", a-t-elle noté. Dans ce contexte, l'AMDH a fustigé les verdicts "inéquitables" rendus par la justice marocaine à l'égard de migrants,

en prononçant des peines allant jusqu'à dix ans de prison pour certains d'entre eux à Nador et l'absence de présentation des responsables du massacre du poste frontière de Barrio Chino, à la frontière avec Melilla, un certain 24 juin 2024. Regrettant enfin la mal vie et l'absence de tout horizon aux Marocains, l'Association a indiqué que c'est en raison de cette grave crise économique et sociale, ainsi que des violations des droits humains, que beaucoup d'entre eux tentent de rejoindre, au péril de leur vie, les côtes européennes et d'autres cieux plus cléments, déplorant que certains Marocains se sont perdus en mer ou sont tombés dans les griffes des réseaux de trafic d'êtres humains.

Pour prévenir le mauvais usage de l'intelligence artificielle militaire

L'Algérie appelle à la mise en place d'un cadre contraignant

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a appelé, jeudi à New York, à la mise en place d'un cadre contraignant pour prévenir le mauvais usage de l'intelligence artificielle (IA) militaire qui serait en violation du droit international et du droit humanitaire, mettant en avant la stratégie africaine visant à mettre l'IA au service de la paix et de la sécurité. Dans son intervention devant le Conseil de sécurité des Nations unies, lors d'un briefing de haut niveau sur l'intelligence artificielle au titre du point "Maintien de la paix et de la sécurité internationales", M. Bendjama a précisé qu'"il est grand temps de mettre en place un cadre contraignant pour prévenir le mauvais usage de l'intelligence artificielle militaire qui serait en violation du droit international et du droit international humanitaire", soulignant que "le droit international n'est pas facultatif dans ce nouveau domaine et la Charte des Nations unies et les principes du droit humanitaire et des droits de l'homme demeurent le fondement de toute application militaire de l'IA". "Regardons ce que nous avons accompli à travers l'adoption, cette année, d'une convention internationale globale sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, sous la direction de mon pays, l'Algé-

rie, ce qui prouve que l'action multilatérale, bien que complexe, est non seulement possible mais indispensable. Le choix qui s'offre à nous ne peut être partial : nous pouvons laisser l'intelligence artificielle creuser les inégalités et les crises sécuritaires, ou, plutôt en tirer parti pour la paix, la sécurité et le développement de tous les pays". M. Bendjama a précisé que "la stratégie de l'intelligence artificielle en Afrique et l'accord africain ne sont pas de simples politiques, mais une vision tendant à exploiter l'intelligence artificielle comme une force pour la paix, la sécurité et la transformation positive". Pour concrétiser cette vision et relever les défis, ajoute-t-il, "cinq (5) mesures essentielles doivent être mises en œuvre, à savoir la création de mécanismes périodiques inclusifs axés sur l'expertise sécuritaire dans le domaine de l'intelligence artificielle, étant donné que les pays en développement ne sont pas de simples observateurs, mais des participants égaux à la construction de l'avenir". Il s'agit, également, de l'établissement d'un cadre mondial pour une intelligence artificielle responsable qui équilibre souveraineté nationale et coopération internationale, sans privilégier l'un au détriment de l'autre, outre le lancement

de programmes de renforcement des capacités aux objectifs définis, en matière d'intelligence artificielle, car la connaissance n'est pas seulement une puissance, mais une condition de survie. L'intervenant a cité, entre autres, l'adoption de protocoles transparents pour garantir la sécurité de l'IA, car à l'ère numérique, la transparence n'est pas un choix, et enfin, la mise en place d'infrastructures numériques solides et le soutien aux pays en développement dans l'élaboration de leurs stratégies en matière d'IA, car aucun pays ne doit être écarté de cette révolution". M. Bendjama a également affirmé que "l'intelligence artificielle peut prédire des conflits, renforcer les efforts de maintien de la paix, améliorer les réponses humanitaires et accélérer le développement durable. Cependant, ses risques sont tout aussi considérables". "Nous faisons face à trois défis majeurs : l'élargissement du fossé concernant l'IA qui risque de dépasser les pays en développement. Il ne s'agit pas seulement de dispositifs ou d'algorithmes, mais aussi de souveraineté, de sécurité et du droit sacré des nations à tracer leur propres chemins. Il s'agit, en outre, du nouveau paysage qui présente de nouvelles menaces, où l'IA permet les attaques transfrontalières, en portant atteinte aux sociétés.